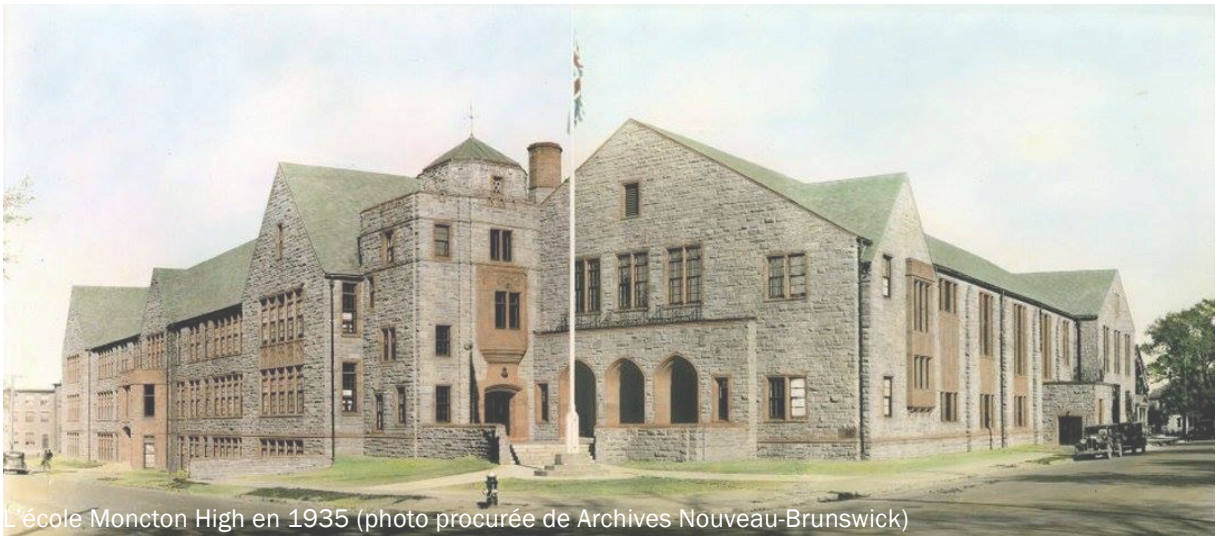


Faire revivre un lieu :

Réhabilitation d'une ancienne école pour épanouir une communauté



L'école Moncton High en 1935 (photo procurée de Archives Nouveau-Brunswick)

Essai (projet) soumis en vue de l'obtention du grade de M. Arch

Stéphanie Chiasson

Superviseure : Tania Martin

École d'architecture

Université Laval

2018

Résumé

Cet essai (projet) s'intéresse à la réhabilitation comme moyen de pérenniser un lieu et une communauté. Il se penche notamment sur la requalification de l'ancienne école Moncton High, pour en faire un complexe multifonctionnel. Cette dernière est un exemple typique d'une école ayant perdu sa vocation. Elle demeure toutefois un lieu d'ancrage important pour sa communauté, portant autant une signification pour son architecture que pour le rôle qu'elle joue dans la société.

L'essai (projet) tente ainsi révéler que le réinvestissement de ces structures scolaires, malgré difficile, peut contribuer à l'attachement, l'animation et l'identité communautaire, tout en permettant de pérenniser le site. Il cherche notamment à inscrire la nouvelle itération du lieu dans une évolution de son état et de ses rôles antérieurs, de façon à entretenir sa signification patrimoniale et sociale. L'approche architecturale privilégiée bascule ainsi entre conservatrice pour les éléments existants, et évolutive pour les nouvelles interventions, permettant au lieu de maintenir ses significations historiques tout en employant un rôle nouveau dans la communauté.

Encadrement

Superviseure de l'essai (projet)

Tania Martin

Professeure titulaire à l'École d'architecture de l'Université Laval

Membres du jury

Tania Martin

Professeure titulaire à l'École d'architecture de l'Université Laval

Pierre Côté

Professeur titulaire à l'École d'architecture de l'Université Laval

Rémi Morency

Architecte et chargé de cours à l'École d'architecture de l'Université Laval

Jérôme Henné

Architecte associé, Lemay Michaud

Avant-propos

Cet essai (projet) marque l'aboutissement de mon passage à l'École d'architecture de l'Université Laval. Je tiens donc à remercier tous ceux qui m'ont soutenu pendant ce parcours et qui ont contribué à l'aboutissement de ce projet. J'aimerais tout d'abord remercier ma famille pour leur soutien et encouragement pendant ce parcours académique. Merci également à ma superviseuse, Tania Martin, pour ses conseils judicieux, son support et sa disponibilité. Merci à mes collègues d'essai (projet) pour leurs commentaires et idées constructives qui ont permis l'avancement du projet. Puis, merci aux divers employés de la province et des archives du Nouveau-Brunswick ainsi que de la Ville de Moncton, pour leur aide dans la documentation.

Table des matières

Résumé	I
Encadrement	III
Avant-propos	V
Liste des figures	IX
Introduction	1
Cadre théorique	2
1. Intervenir sur le patrimoine scolaire	2
1.1. L'école dans la communauté	2
1.2. État des anciennes écoles au Canada	4
2. Revitaliser les lieux d'importance dans la communauté	6
2.1. Réhabilitation pour pérenniser le lieu et la localité	6
2.1.1. Réinvestissement du patrimoine pour préserver sa signification	7
2.1.2. Réanimation pour entretenir les relations sociales	9
2.2. Évolution du sens du lieu	11
Cadre contextuel	12
3. Moncton High : une école à requalifier	12
3.1. Le contexte environnant	13
3.1.1. L'établissement des écoles dans la ville à travers l'histoire	13
3.1.2. Le contexte urbain actuel : plans et potentiels	15
3.2. Le bâtiment historique et son site	18
3.2.1. Moncton High d'hier à aujourd'hui	18
3.2.2. Le bâtiment actuel: les éléments à conserver	22
Cadre conceptuel	27
4. Stratégies et intentions	27
4.1. Mission, enjeux et objectifs	27
4.2. Approche et traitement	27
4.2.1. Degrés d'intervention de Donald Insall	28
4.2.2. Approches selon Steven Semes	31

5. Le projet architectural	33
5.1. Programme	33
5.2. Aménagement du site et implantation	35
5.3. Échelle architecturale	37
Retour sur la critique	50
Conclusion	52
Bibliographie	53
Annexes	55
Annexe I : Planches présentées lors de la critique finale	56
Annexe II : Plans d'étages	59

Liste des figures

Page de garde : L'école Moncton High en 1935	Couverture
Figure 1 : Les rôles de l'école dans la communauté	3
Figure 2 : Schéma des concepts clés	7
Figure 3 : Localisation de l'école Moncton High	12
Figure 4 : Vue aérienne de l'école	12
Figure 5 : Localisation des écoles en 1935 par rapport à la ville actuelle	14
Figure 6 : Localisation des écoles en 2015	14
Figure 7 : Artères principales de Moncton	15
Figure 8 : Carte des fonctions environnantes	15
Figure 9 : Carte des trajets d'autobus	16
Figure 10 : Entrées symboliques de quartier recherchées	17
Figure 11 : Lieux culturels et communautaires	17
Figure 12 : Site avant 1934	19
Figure 13 : Vue aérienne du site en 1931	19
Figure 14 : Site en 1935	19
Figure 15 : Site en 1948.....	20
Figure 16 : Site en 1987.....	21
Figure 17 : Site en 1990	21
Figure 18 : Destructions et ajouts intérieurs	22
Figure 19 : Site en 1998	22
Figure 20 : Site actuel	22
Figure 21 : Éléments du gothique collégial	23
Figure 22 : La matérialité de l'école Moncton High	24
Figure 23 : La caserne de pompier de la rue Botsford	24
Figure 24 : Localisation des détails intérieurs du bâtiment à conserver	25
Figure 25 : Localisation de l'auditorium	25
Figure 26 : Localisation de l'entrée sur rue Church	26
Figure 27 : Enjeux et objectifs	27
Figure 28 : Secteurs d'interventions	29
Figure 29 : Secteur de l'auditorium actuel	29

Figure 30 : Gymnase actuel	30
Figure 31 : Éléments à récupérer des ailes de salles de classe	30
Figure 32 : Schéma du programme	33
Figure 33 : Plan d'implantation	35
Figure 34 : Intentions et distribution du programme	36
Figure 35 : Vue intérieure du gymnase	38
Figure 36 : Coupe de l'auditorium et du gymnase	38
Figure 37 : Plan du toit communautaire	39
Figure 38 : Vue du toit-terrasse	39
Figure 39 : Vue du volume détruit	39
Figure 40 : Élévation sur le chemin Mountain	40
Figure 41 : Vue du coin de la rue Church et du chemin Mountain	41
Figure 42 : Plan des places publiques sur la rue Church	42
Figure 43 : Élévation sur la rue Church	42
Figure 44 : Plan du passage intérieur et des restaurants	43
Figure 45 : Vue intérieure de l'entrée centrale sur rue Church	43
Figure 46 : Coupe de l'entrée centrale et de la cour intérieure	43
Figure 47 : Plan du secteur des bureaux et du coworking à l'étage	44
Figure 48 : Élévation sur la nouvelle rue	44
Figure 49 : Comparaison entre les anciennes circulations verticales et le nouvel aménagement	45
Figure 50 : Comparaison entre une salle de classe et un appartement type de 2 chambres	45
Figure 51 : Autres types d'appartements	46
Figure 52 : Coupe d'appartements	46
Figure 53 : Plan de rez-de-chaussée	47
Figure 54 : Vue de la cour intérieure	48

Introduction

Cet essai (projet) s'intéresse à la requalification de bâtiments qui ont une grande importance pour une communauté. Il adresse plus précisément les anciennes écoles ayant perdu leur vocation, une tendance qui domine à l'heure actuelle. La perte d'un de ces établissements pose non seulement le réinvestissement d'un bâtiment symbolique, mais également la disparition d'un lieu significatif dans la communauté.

L'essai (projet) examine la réhabilitation comme solution pour pérenniser ces lieux et assurer qu'ils puissent maintenir leur importance et leur rôle auprès de la communauté. Il observe notamment comment la requalification peut respecter le sens et la mémoire du lieu, ainsi que le potentiel des espaces rassembleurs d'encourager l'attachement et l'esprit communautaire. Puis, il questionne la relation que les nouvelles interventions doivent entretenir avec l'ancien, et comment celles-ci peuvent s'inscrire dans une continuité de l'état antérieur du lieu tout en possédant leur propre identité.

L'ancienne école Moncton High, à Moncton, au Nouveau-Brunswick, sert de site d'intervention. Possédant des qualités architecturales et une importance communautaire notable, le site réunit plusieurs caractéristiques retrouvées dans les anciennes écoles à travers le pays. La requalification de l'école passe alors par sa transformation en complexe multifonctionnel, regroupant des fonctions résidentielles, commerciales, culturelles et communautaires. Cherchant à démontrer qu'elle peut demeurer un lieu phare autant par sa fonction que son architecture remplit de sens, les interventions considèrent ses potentiels et contraintes, les besoins communautaires, ainsi que les différents rôles qu'elle doit occuper. Plusieurs auteurs sont donc interpellés à travers l'essai (projet) pour mieux interpréter le lieu à travers sa complexité, et pour viser l'approche appropriée.

L'essai débute ainsi avec un regard théorique sur la situation des anciennes écoles dans le pays, et sur les pistes de solution pour assurer leur pérennité et le maintien de leur importance. Il poursuit avec une analyse détaillée du site et de son contexte, pour terminer avec le projet architectural qui permet de mettre en œuvre ces trouvailles.

Cadre théorique

1. Intervenir sur le patrimoine scolaire

Chaque communauté a des lieux qui la définissent. Ceux-ci sont importants pour diverses raisons, notamment parce qu'ils portent une signification pour la population, ou leur relatent des mémoires particulières. Pour certains, ces lieux se réfèrent aux grands monuments de la ville, conçus en partie pour cette fonction. Cependant, dans la plupart des cas, ce sont les lieux du quotidien qui adoptent ce rôle (Meeks et Murphy, 2016; 1).

La valeur de ces derniers est souvent oubliée. En effet, Dolores Hayden note que l'importance des lieux ordinaires est fortement inexploitée au dépit des grands monuments de la ville, mais que ceux-ci ont un pouvoir équivalent au sein de la communauté, et méritent une attention comparable (Hayden, 1995; 47). Parmi ces lieux sont les écoles. Ces dernières jouent un rôle significatif qui ne peut être ignoré. Toutefois, dans les dernières années, le futur de plusieurs de ces structures, particulièrement les plus anciennes, est remis en cause.

1.1. L'école dans la communauté

La présence d'une école dans un quartier porte un avantage notable. En effet, les écoles sont parmi les structures les plus importantes dans une communauté (Wiebe et Quinn, 2010; 20), aidant à animer et éduquer la population environnante. Leur présence a un effet direct sur le développement local, influençant où les gens choisissent de vivre, les valeurs de propriété ainsi que le développement résidentiel et commercial dans le secteur (Lytton, 2011; 3). Ce sont ainsi des indicateurs clés de la viabilité et la soutenabilité d'une communauté (Lytton, 2011; 3).

En plus de leurs effets économiques et démographiques, les écoles ont un impact social significatif au sein d'une localité. Bien plus qu'un lieu d'éducation, elles permettent à la population de répondre à ses divers besoins sociaux, récréatifs et personnels (Lytton, 2011; 3). En effet, elles agissent en tant que hub communautaire central, offrant à ses résidents une variété d'espaces de rencontre et d'activités, des champs de jeux et des

espaces verts (Wiebe et Quinn, 2010; 22). Elles permettent ainsi de soutenir un certain niveau d'activités locales en dehors du cadre scolaire qui pousse les gens à s'impliquer et participer (Wiebe et Quinn, 2010; 20). Ce sont alors des lieux avec lesquels la communauté forge un attachement particulier.

En tant qu'institutions sociales, les écoles ont également une connotation symbolique et mémorielle. En fait, puisqu'elles éduquent, gouvernent et façonnent les membres de la société, les institutions sociales ont souvent eu un effet important sur la façon dont nos vies et nos villes se sont formées à travers les époques (Schneekloth et al., 1992; 24). Elles deviennent ainsi un reflet de notre société, de son organisation sociale et de ses transformations.

Par ce même fait, l'édifice qui abrite l'une de ces institutions vient à la représenter. Par son architecture et son aménagement, le lieu adopte l'image de l'institution et en devient l'incarnation physique, permettant de fixer sa mémoire auprès des membres de la société (Schneekloth et al., 1992; 24). Il sert donc d'élément tangible auquel la population peut s'attacher. Même au départ de sa fonction, le bâtiment garde ce rôle et cette symbolique, continuant d'entretenir la mémoire du lieu, et la mémoire collective qui s'y rattache.

En bref, les écoles sont des lieux clés d'un secteur pour de nombreuses raisons. Elles adoptent plusieurs rôles au sein d'une communauté (figure 1), ce qui leur muni d'une signification notable. Il n'est donc pas surprenant que Wiebe et Quinn les caractérisent comme des « ancrs importantes qui aident à définir et soutenir nos quartiers » (Wiebe et Quinn, 2010; 20, traduction libre).

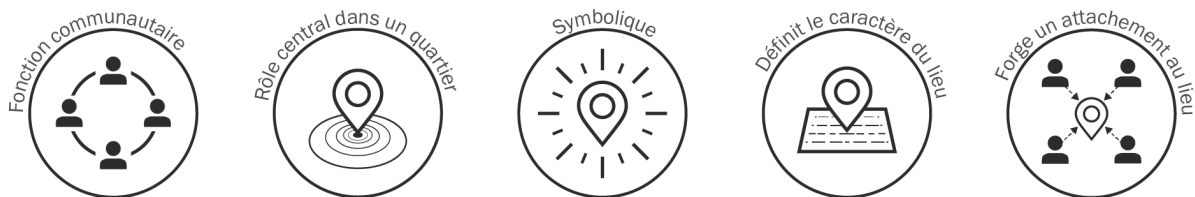


Figure 1 : Les rôles de l'école dans la communauté (par l'auteure)

1.2. État des anciennes écoles au Canada

Malgré l'importance des écoles, les dernières années ont vu la fermeture d'une quantité flagrante de ces établissements à travers le pays. À titre d'exemple, entre 2001 et 2010, 10% des écoles en Colombie-Britannique ont fermé leurs portes, alors que 172 établissements ont connu ce même destin en Ontario entre 2009 et 2012 (Wiebe et Quinn, 2010; 22). C'est ainsi que la Fiducie nationale du Canada (2017) considère les écoles, particulièrement les plus anciennes, parmi les lieux les plus à risques dans le pays, de pair avec les phares et les lieux de culte.

Bien que les écoles puissent être des lieux significatifs pour une communauté, leur fermeture est rarement en leur contrôle. En fait, plusieurs raisons peuvent justifier celle-ci. D'une part, certaines écoles deviennent redondantes due à la baisse d'inscriptions scolaires dans leur district. D'une autre part, des établissements sont fermés dus à des problèmes reliés aux bâtiments qui les abritent. Ce dernier cas affecte surtout les structures plus anciennes, qui sont rendues inadéquates pour diverses raisons fonctionnelles et économiques. Cet essai (projet) s'intéresse surtout à celles-ci.

D'un point de vue fonctionnel, les écoles sont tenues à performer à un niveau toujours plus élevé. Toutefois, les changements dans les modes d'enseignements ne sont pas toujours compatibles avec les structures existantes. Suivant des anciennes méthodes de construction, les écoles historiques sont souvent inflexibles et difficiles à rénover, ne pouvant donc pas offrir les espaces nécessaires pour répondre aux nouveaux besoins éducatifs (Wiebe et Quinn, 2010; 25). S'y rajoute également des budgets toujours diminuant qui ne couvrent pas la réadaptation de ces structures pour répondre à ces exigences (Wiebe et Quinn, 2010; 20-21).

D'un côté économique, le cout d'entretien des structures plus anciennes est souvent élevé, portant les responsables à différer les réparations non urgentes, encore en raison de leur budget insuffisant. Ceci occasionne en des rénovations plus importantes et couteuses à un temps ultérieur (Wiebe et Quinn, 2010; 21). Dans plusieurs cas, le cout de ces réparations excède celui d'une nouvelle construction, portant ainsi à favoriser cette dernière solution.

C'est ainsi qu'à travers le Canada, plusieurs écoles sont délaissées ou déménagées dans de nouveaux édifices, laissant de nombreuses structures fortes en caractère pour être réutilisées ou détruites. Cet acte est notable, puisqu'il vide une communauté d'un lieu d'importance. Non seulement peut-il affecter le développement économique et résidentiel de la localité, mais il peut aussi avoir un effet important sur la viabilité communautaire. Par ailleurs, la menace de leur destruction mène à risque un bâtiment qui est significatif pour une population, et qui les définit. Cette problématique mérite ainsi d'être adressée, afin d'assurer que ces lieux puissent être pérennisés et continuer à jouer un rôle dans leur communauté.

2. Revitaliser les lieux d'importance dans la communauté

Comme mentionné, chaque communauté a des lieux qui la définissent, que ce soit les grands monuments de la ville ou les lieux du quotidien. Ces derniers gagnent en importance pour le rôle significatif qu'ils jouent au sein d'un milieu. En effet, servant de point d'ancrage identitaire, ils permettent d'alimenter un sentiment d'attachement plus profond à une localité et poussent les gens à y investir. Ils sont également des lieux de convergence, qui relatent les histoires locales et permettent aux gens de se sentir connectés aux autres, autant au passé qu'au présent (Meeks et Murphy, 2016; 6). Puis, leurs caractéristiques distinctives nourrissent le caractère fort et unique qui rend une localité attirante.

La présence de ces lieux dans un quartier permet de créer un sentiment de stabilité et de continuité nécessaire dans un monde toujours changeant (Meeks et Murphy, 2016; 4). Ils deviennent ainsi des lieux qui forgent l'identité locale, à partir desquels la communauté peut se construire et évoluer. Ainsi, dans plusieurs sens, ce sont ces lieux qui forment nos communautés, et qui gardent les quartiers vibrants, viables et uniques. Pouvant y reconnaître un intérêt patrimonial, il est donc important d'assurer leur pérennité.

2.1. Réhabilitation pour pérenniser le lieu et la localité

Alors que préserver ces lieux d'importance avec leur usage actuel serait préférable, lorsque leur fonction disparaît, tel le cas des anciennes écoles, il faut trouver d'autres moyens pour les pérenniser. Dans ces cas, la réhabilitation, c'est-à-dire l'adaptation à de nouvelles fonctions, est une réponse intéressante, et même nécessaire. En effet, selon Maria Gravari-Barbas, la pérennisation du patrimoine « dépend pour beaucoup de son intégration dans la société actuelle » (Gravari-Barbas, 2003; 11). Pour qu'un lieu puisse survivre et prospérer, il doit être attribué une fonction contemporaine et continuer de participer activement dans son milieu. C'est ainsi en habitant et en se réappropriant ces anciennes structures au présent que nous pouvons mieux les sauver et assurer qu'elles puissent être transmises aux générations futures.

La requalification de ces espaces ne devrait toutefois pas seulement viser à préserver le lieu. Elle devrait également être déployée de façon à assurer que celui-ci continue de contribuer à sa communauté, à son identité et à l'attachement local. Ainsi, la réhabilitation devrait être axée sur la communauté environnante, sur leurs besoins, et sur la signification et le rôle que le lieu porte pour eux. Andrew Hurley considère ceci la préservation à son meilleur, c'est-à-dire qui, en plus de pérenniser le bâtiment, permet d'enrichir l'expérience urbaine en encourageant un attachement plus profond et une meilleure cohésion sociale (Hurley, 2010; ix). Cette approche assure donc que le lieu puisse continuer de jouer son rôle dans la société.

La réhabilitation d'une ancienne école, comme tout autre lieu d'importance, devrait ainsi être vue comme un outil qui permet de pérenniser une structure significative tout en entretenant et enrichissant l'attachement, le caractère et l'animation locale. Toutefois, pour se faire, il est nécessaire d'aborder la situation de deux angles complémentaires (figure 2). D'un côté, il faut assurer que la signification du lieu qui lui a mérité cette importance, et qui lui permet de jouer son rôle identitaire, ne soit pas perdue par les nouvelles interventions. D'un autre côté, il faut garder le lieu vibrant et engagé dans sa communauté d'une façon quelconque. C'est à partir de ces deux éléments que le lieu peut ensuite se reconstruire et évoluer, pour ainsi prendre de nouvelles formes, sans toutefois perdre son ancienne importance.

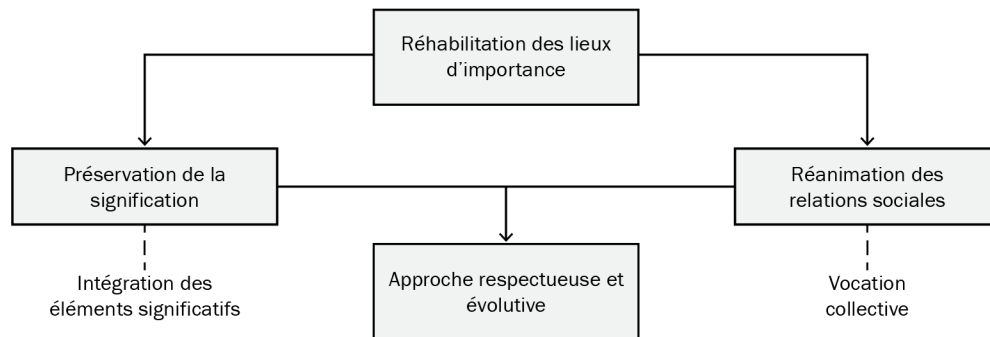


Figure 2 : Schéma des concepts clés (par l'auteure)

2.1.1. Réinvestissement du patrimoine pour préserver sa signification

Les bâtiments existants sont attribués une signification qui justifie leur sauvegarde. Le premier défi d'une réhabilitation est donc de réadapter ces lieux sans perdre les

éléments qui leur ont mérité cette importance et auxquels les gens sentent une connexion quelconque. En effet, Gravari-Barbas note que « la nature patrimoniale des bâtiments, sites ou espaces, exige (...) que ces mutations ou adaptations fonctionnelles se fassent avec sensibilité et intelligence, de manière à prendre en compte le vécu, la mémoire et les représentations de ceux qui les ont constitué en patrimoine » (Gravari-Barbas, 2003; 12-13). Ainsi, peu importe les transformations qu'un lieu puisse subir, il doit d'abord demeurer authentique à lui-même et à son sens s'il veut maintenir son rôle symbolique et mémoriel dans la communauté.

Il est donc important de bien comprendre ce qui est valorisé d'un site avant de proposer un traitement. Sans cette interprétation, le lieu perd sa capacité d'ancrer les gens et de créer une continuité avec son état passé (Hurley, 2010; ix). En effet, c'est en l'associant à des histoires et des mémoires, et en l'imprégnant de sens, que la réhabilitation va pouvoir articuler les valeurs, les visions et l'histoire de sa population (Hurley, 2010; ix-x).

L'importance d'un lieu peut se traduire de plusieurs façons. À titre d'exemple, dans le cas des bâtiments institutionnels, telles les écoles, elle se réfère souvent à une partie de son histoire, entre autres à son association à un personnage, un événement, une période historique ou un style architectural particulier (Schneekloth et al., 1992; 214). Cependant, comme l'argumente Hurley (2010; 24), pour réellement comprendre le sens d'un lieu et maintenir sa relation au passé, il faut porter un regard encore plus large. Il faut considérer les différentes significations qu'un lieu puisse entretenir pour chacun, au présent et à travers l'histoire, s'assurant de donner autant d'importance à chacun. En d'autres mots, il faut regarder le tableau complet du lieu, et non juste une ère historique, une forme architecturale ou une fonction particulière, si nous voulons cultiver un sentiment inclusif d'appartenance et d'attachement (Hurley, 2010; 24-25). Ceci permet ainsi au lieu de continuer d'interpeler une plus grande partie de la population et d'être une meilleure représentation de leur histoire collective et de son sens. Cette approche passe nécessairement par une analyse détaillée de divers éléments du lieu à plusieurs échelles.

Il faut ensuite comprendre que l'importance du lieu se traduit en partie par des éléments architecturaux tangibles, entre autres des détails ou des espaces particuliers. Ainsi, après

avoir saisi ses diverses significations, il est important d'identifier les éléments physiques intérieurs et extérieurs qui permettent au lieu de les traduire. En comprenant quels éléments doivent être préservés et lesquels peuvent être modifiés, il est plus facile d'éliminer des interventions non nécessaires ou inappropriées. Puis, il permet de viser un ou des traitements qui seront appropriés, c'est-à-dire qui vont renforcer et mettre en valeur ces éléments identifiés (Semmes, 2009; 166).

C'est ainsi en respectant et en incorporant les éléments significatifs d'un lieu dans un projet de réhabilitation et en intervenant avec sensibilité à ceux-ci que nous pouvons assurer de ne pas trahir son sens. En pérennisant sa signification, nous pouvons donc mieux ancrer la communauté dans son histoire, et maintenir cette trace mémorielle et identitaire pour les générations présentes et futures.

2.1.2. Réanimation pour entretenir les relations sociales

L'importance d'un lieu ne se définit pas seulement par son cadre physique. Préserver les éléments architecturaux d'un lieu ne garantit pas que l'attachement communautaire va être maintenu et qu'il va demeurer animé. En effet, Altman et Low (1992; 7) expliquent que les gens ne s'attachent pas seulement à un bâtiment comme lieu physique, mais aussi aux relations sociales qu'il représente. Les lieux sont des contextes physiques dans lesquels des relations interpersonnelles, communautaires et culturelles se produisent, et c'est en partie à celles-ci que les gens s'attachent (Altman et Low, 1992; 7). Donc, pour mieux contribuer à une communauté par le projet de réhabilitation, il faut porter un regard sur ces éléments intangibles du lieu, et trouver une réponse appropriée.

Comme mentionné dans le chapitre précédent, la fermeture d'une école entraîne la perte d'un lieu animateur et social notable pour la communauté. En d'autres mots, elle mène à la perte d'un troisième lieu. Les troisièmes lieux, tels que définis par Ray Oldenburg, sont des lieux de rassemblement informels, qui complètent les habitations (premiers lieux) et les lieux de travail (deuxièmes lieux) dans un quartier (Oldenburg, 1996; 6). Ce type de lieu est essentiel pour la viabilité communautaire. Ils aident à unifier les quartiers et créer des communautés plus fortes, servant d'espaces de rassemblement pour la population. Ils agissent ainsi comme ancres sociales pour une communauté (Oldenburg, 1996; 7).

Jeffres et al. (2009; 342) argumentent même que les troisièmes lieux ont un effet direct sur la qualité de vie d'une localité. La perte de l'un d'eux, telle une école, peut donc être notable.

La réhabilitation devrait donc viser à garder ces lieux comme des espaces de rassemblement, afin que les relations sociales qu'elles permettaient puissent continuer de prospérer. Hurley note d'ailleurs que les lieux qui ont servi une fonction publique, tels les troisièmes lieux, devraient continuer de le faire d'une certaine façon (Hurley, 2010; 25). En gardant un lieu ouvert et accessible à tous, il peut mieux maintenir ses différentes significations et encourager l'attachement et l'inclusion communautaire. Au contraire, lorsqu'un bâtiment public est privatisé, ces divers éléments sont difficiles à préserver puisque le lieu devient exclusif, cessant d'interpeler et d'être accessible par tous les membres de la société (Hurley, 2010; 25). Alors, en maintenant le rôle public d'un lieu, ce dernier peut mieux agir comme espace de rassemblement collectif et continuer d'alimenter l'attachement local.

Refaire d'un bâtiment un lieu de rassemblement ne passe toutefois pas seulement par l'intégration d'une fonction au caractère publique; celle-ci devrait également s'inscrire dans une mixité d'usages. En effet, une des meilleures façons de refaire d'un lieu un espace de sociabilité est par une diversité de fonctions, puisque celle-ci permet d'avoir différents visiteurs qui fréquentent le lieu à différents moments pour différentes raisons, tous convergeant vers ce point commun (Meeks et Murphy, 2016; 152). Elle permet donc au site de demeurer un lieu continuellement actif et engagé, qui rejoint les différents membres de la société et leurs besoins. Alors que le vieux bâtiment reprend vie, la communauté environnante reçoit également un nouveau souffle par cet acte (Meeks et Murphy, 2016; 155).

En bref, tout comme il est important de trouver des fonctions qui seront appropriées au bâtiment physique, celles-ci doivent aussi permettre au lieu de faire revivre son rôle social, rassembleur et animateur, auquel la communauté s'attache. Ceci contribue davantage au sentiment de stabilité et de continuité nécessaire dans un milieu, et permet aux gens de continuer à s'y sentir interpellés et investis.

2.2. Évolution du sens du lieu

Il est indéniable qu'il faut maintenir les éléments architecturaux et fonctionnels qui donnent une continuité au lieu et à la communauté. Toutefois, il faut aussi comprendre qu'avec une réhabilitation, le lieu doit nécessairement changer. En effet, afin d'être plausible, elle doit permettre aux nouveaux occupants de s'approprier et de modifier l'espace pour mieux répondre à leurs besoins contemporains. Les nouvelles fonctions devraient pouvoir forger leur propre identité, et permettre à la communauté de lui ancrer de nouvelles significations et mémoires, afin de maintenir une pertinence à l'époque contemporaine.

L'architecte a toutefois le pouvoir et le devoir de guider ces changements, et de déterminer la relation qu'ils vont entretenir avec l'existant (Insall, 2008; 93). Il demeure que c'est en s'inspirant et en construisant à partir de ce qui existe déjà qu'une réhabilitation pourra être bonne et pertinente pour sa communauté. En effet, selon Hurley, c'est en identifiant et illuminant les aspects du passé qui ont une pertinence directe avec le type de lieu que les communautés souhaitent créer, et en les laissant guider le projet, que celui-ci sera un succès (Hurley, 2010; 178). Il faut ainsi voir l'édifice comme une entité vivante, et non fixe, capable de grandir et changer sans perdre son caractère et sa signification de départ (Semes, 2009; 29). Le réaménagement d'un lieu devrait donc s'inscrire dans un processus évolutionnaire et non révolutionnaire (Hurley, 2010; 200), avec les nouvelles interventions venant ajouter au lieu, et non le refaire.

En bref, c'est en se construisant à partir de la base existante et en entretenant une relation respectueuse et équilibrée avec l'ancien que la nouvelle itération du bâtiment peut donc gagner une pertinence au présent sans perdre son attachement au passé. Puis, en lui attribuant de nouvelles significations, nous permettons au lieu de continuer de contribuer à sa localité, non seulement pour le lien qu'il crée avec le passé, mais parce qu'il représente au présent pour ceux qui l'habitent et pour la population environnante.

Cadre contextuel

3. Moncton High: une école à requalifier

Dans le cadre de cet essai (projet), l'ancienne école Moncton High, située au 207 rue Church, Moncton, Nouveau-Brunswick, a été retenue comme site d'intervention (figures 3 et 4). L'édifice, construit en 1934-35, comporte trois étages et possède plusieurs des équipements normalement retrouvés dans une école, tels un auditorium et un gymnase. Il est également un exemple typique d'une école qui ferme ses portes pour diverses raisons reliées au bâtiment, et ainsi hors du contrôle de la communauté. En effet, les causes de sa fermeture reflètent celles expliquées dans le premier chapitre de cet essai.

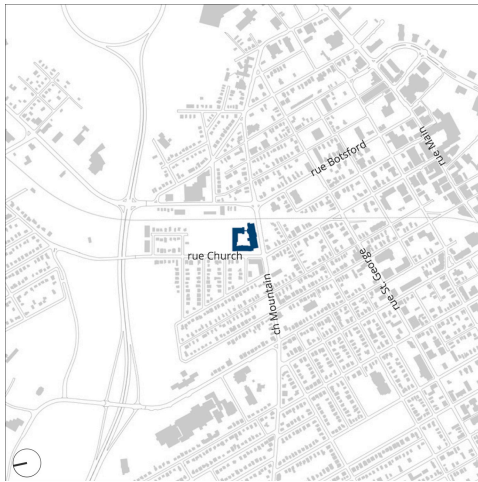


Figure 3 : Localisation de l'école Moncton High (infographie par l'auteure sur fond de carte fourni par la Ville de Moncton)



Figure 4 : Vue aérienne de l'école (Times & Transcript Archives, 2017, [En ligne], <https://www.telegraphjournal.com/times-transcript/story/100282895/moncton-high-school-chris-collins>)

La décision de fermer l'école fut prise en 2011. Il fut jugé que l'édifice n'était plus adéquat pour répondre aux nouveaux besoins éducatifs, n'offrant ni les espaces ni la flexibilité pour aménager les fonctions requises. Le bâtiment n'était également pas dans un état convenable pour accueillir des étudiants, notamment pour la présence d'amiante et de systèmes mécaniques défectueux, parmi d'autres raisons. Il était particulièrement problématique dans le secteur des salles de classe, où la présence d'amiante dans le plâtre des murs, les tuiles de plancher et de plafond, ainsi que dans la tuyauterie (Boyd R. Algee Architect Ltd, 2008; 50-53), en faisait un lieu malsain pour ses occupants. Des études ont examiné diverses possibilités de garder l'établissement scolaire en place. Toutefois, le coût des réparations et des agrandissements nécessaires s'avérait trop

élevé. Concluant qu'il serait moins cher de construire neuf que de réadapter l'édifice existant, l'école ferme ses portes en 2015.

Malgré la perte de l'institution, ce bâtiment demeure un monument important dans la ville qui témoigne d'un attachement de sa communauté. Tout comme il y avait une forte demande pour maintenir l'école, il y a présentement un désir important pour sa réhabilitation. Toutefois, celle-ci s'avère difficile, en raison du coût et de l'ampleur du projet. L'édifice demeure à risque d'être démoli si un projet adéquat n'est présenté.

Il demeure possible d'argumenter sa sauvegarde. En effet, cet essai (projet) cherche à démontrer qu'il peut et devrait l'être. Ainsi, dans le but de proposer un projet de réhabilitation adéquat, il est à propos de porter un regard historique et actuel du site et de son contexte, afin de mieux comprendre son importance, ses transformations et ses potentiels. Ces analyses permettront de prendre position sur la manière d'intervenir, et de proposer un traitement cohérent et approprié aux différentes échelles.

3.1. Le contexte environnant

3.1.1. L'établissement des écoles dans la ville à travers l'histoire

La Ville de Moncton connut certaines difficultés à s'établir. Fondée en 1766, elle fut incorporée pour la première fois en 1855, s'établissant comme un centre pour la construction navale. Toutefois, des changements dans les technologies navales voient le déclin rapide de cette industrie dans la ville (City of Moncton, 2006; 15), et cette dernière perd sa charte en 1862. En 1875, Moncton regagne sa charte et est réincorporé, renaissant comme hub ferroviaire des maritimes avec l'installation du siège social du Canadian National Railways. En 1890, elle est officiellement reconnue en tant que ville.

Malgré ces divers obstacles, la localité réussit à établir un système scolaire relativement tôt. Les premières écoles sont construites dans les années 1860, alors que le futur de la ville demeurait incertain. Puis, à travers les décennies suivantes, alors qu'elle recommence à prospérer, la ville voit une construction progressive d'écoles, principalement primaires, dans et autour du centre-ville actuel, qui correspond à l'étendue de la ville à l'époque. C'est ainsi que, lorsque l'école Moncton High est

construite en 1934-35, sur un site à la limite nord de la ville, elle se retrouve parmi plusieurs écoles dans le quartier (figure 5).

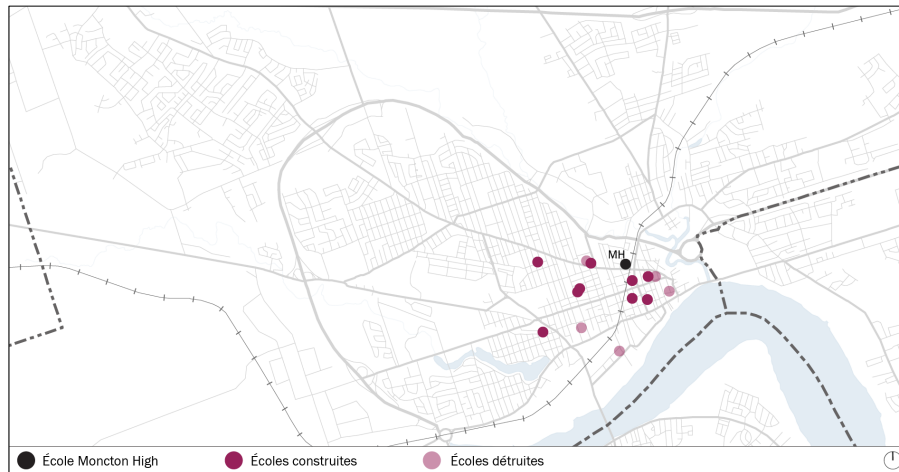


Figure 5 : Localisation des écoles en 1935 par rapport à la ville actuelle (infographie par l'auteure sur fond de carte adapté de Redécoupage Circonscriptions fédérales, 2012, [En ligne], <http://www.redecoupage-federal-redistribution.ca/nb/now/reports/moncton-dieppe-riverview.pdf>)

À partir des années 1950, la ville commence à s'agrandir par l'annexion de territoires connexes. Les gens commencent ainsi à délaisser le centre-ville pour ces nouveaux terrains, et le secteur central se spécialise. Les nouvelles écoles se construisent donc à l'extérieur du noyau central d'origine, et les écoles existantes qui s'y retrouvaient ferment progressivement leurs portes. C'est ainsi qu'à sa fermeture en 2015, Moncton High était parmi les deux dernières écoles dans le secteur d'origine de la ville, avec l'école primaire Edith Cavell (figure 6). Elle fut également la dernière école secondaire qui témoignait de son époque de construction et la plus ancienne encore en utilisation dans la ville.

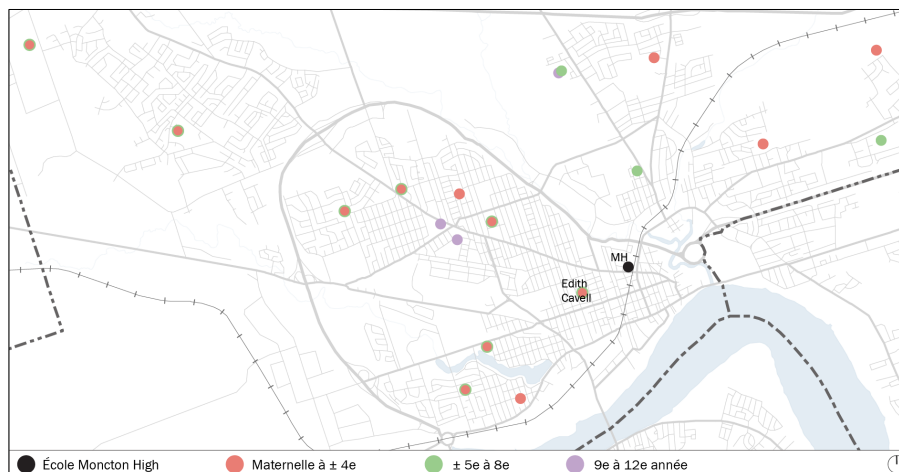


Figure 6 : Localisation des écoles en 2015 (infographie par l'auteure sur fond de carte adapté de Redécoupage Circonscriptions fédérales, 2012, [En ligne], <http://www.redecoupage-federal-redistribution.ca/nb/now/reports/moncton-dieppe-riverview.pdf>)

3.1.2. Le contexte urbain actuel : plans et potentiels

L'école Moncton High occupe une position stratégique dans la ville. Située au coin du chemin Mountain et de la rue Church, elle se retrouve à une distance marchable de plusieurs lieux notables, tel le centre-ville au sud. Le chemin Mountain est également une artère majeure de la ville, portant un caractère mixte-commerciale. Ce dernier s'inscrit en parallèle de deux autres artères importantes (figure 7), soit la rue St George, et la rue Main. Malgré sa situation centrale, le quartier environnant Moncton High demeure fortement résidentiel et en manque de diversité (figure 8). Le projet de réhabilitation a donc un grand potentiel d'améliorer ce secteur par l'ajout de nouvelles fonctions.



Figure 7 : Artères principales de Moncton (infographie par l'auteure basée sur *Downtown Moncton Development Vision*, 2006, sur fond de carte fourni par la Ville de Moncton)

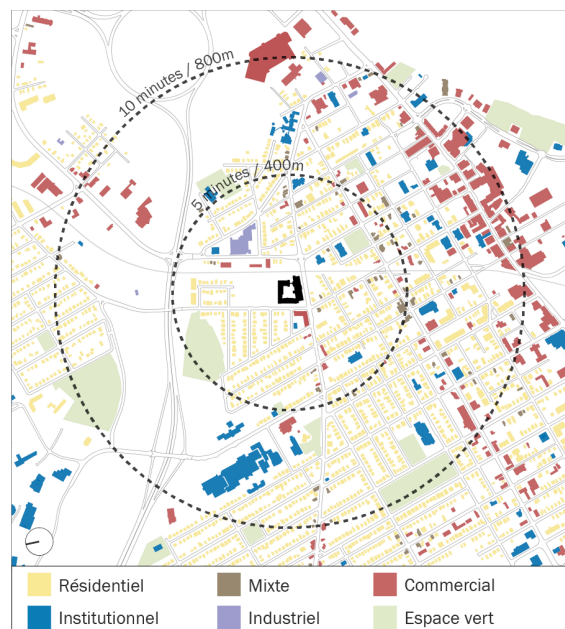


Figure 8 : Carte des fonctions environnantes (infographie par l'auteure sur fond de carte fourni par la Ville de Moncton)

Il faut noter que ce secteur est appelé à changer dans les prochaines années. Puisque la ville est en état de croissance importante, la municipalité cherche à grandir à l'intérieur de ses limites et à réinvestir ses quartiers existants. La zone du centre-ville, incluant le site à l'étude, est centrale dans ses objectifs, et est visée par divers plans municipaux.

D'ordre général, ces plans cherchent à rendre les quartiers plus complets et autonomes, en créant plus de points de service et d'espace de rassemblement pour mieux répondre aux besoins locaux. Ils veulent également alimenter le caractère unique et vibrant de

chaque quartier, notamment par le réinvestissement des espaces verts et des bâtiments existants, ce qui interpelle directement l'école à l'étude et son site. Puis, ils cherchent à augmenter leur accessibilité par une amélioration du système de transport en commun. À ce titre, le site de Moncton High, étant déjà bien desservi par autobus (figure 9), aurait donc davantage de possibilités à se connecter à d'autres quartiers.



Figure 9 : Carte des trajets d'autobus (infographie par l'auteure basée sur Codiac Transpo, 2016, [En ligne], <http://www.codiactranspo.ca/Assets/Codiac/All+Routes+Map.pdf?method=1>, sur fond de carte fourni par la Ville de Moncton)

En ce qui concerne directement le secteur de Moncton High, un développement commercial du chemin Mountain est prévu, ainsi qu'un développement résidentiel de plus haute densité dans le quartier (CS&P Architects, 2010; 22). Ce dernier point entre en lien avec un désir d'apporter plus de gens à habiter de nouveau le centre de la ville. Il y a donc un potentiel commercial et résidentiel à considérer avec le projet de réhabilitation.

Il faut aussi noter que la ville veut augmenter le choix et l'abordabilité des logements, afin de créer des quartiers plus accessibles et inclusifs (Plan Moncton, 2017; 19). En effet, il y a un grand besoin pour des logements abordables et des logements pour de plus petites maisons dans la ville, ce que le marché actuel ignore (SHS Consulting, 2017; 16). Se référant à un réel besoin communautaire, ce sont ainsi des éléments à considérer.

Par sa localisation, l'école Moncton High a aussi un rôle direct à jouer dans la mise en œuvre de ces plans. En effet, la ville identifie des points où il serait intéressant de créer de nouveaux éléments symboliques qui marquent l'entrée dans un nouveau secteur

(figure 10). Trois de ces points se retrouvent aux coins du site de l'école, offrant ainsi la possibilité de réutiliser ce bâtiment pour servir ce désir.

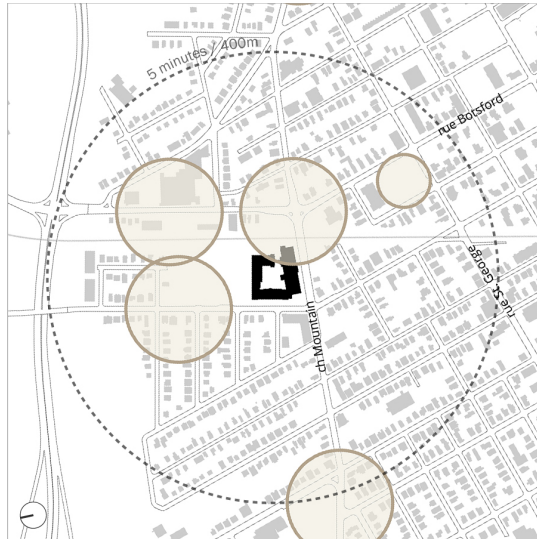


Figure 10 : Entrées symboliques de quartier recherchées (infographie par l'auteure basée sur *Downtown Moncton Development Vision*, 2006, sur fond de carte fourni par la Ville de Moncton)

D'autres potentiels qui ressortent de l'analyse du contexte sont les nouveaux pôles qui se forment autour de l'école. Avec la présence du théâtre l'Escaouette et du Centre culturel Aberdeen sur la rue Botsford, ainsi que de la Place Resurgo sur le chemin Mountain (figure 11), Moncton High se retrouve dans un pôle culturel secondaire dans la ville. Il termine également l'axe culturel de la rue Botsford, qui débute sur la rue Main avec la bibliothèque municipale. L'ancienne école a donc la possibilité d'intégrer une nouvelle fonction culturelle qui viendrait ancrer plus fortement ce pôle et cet axe.

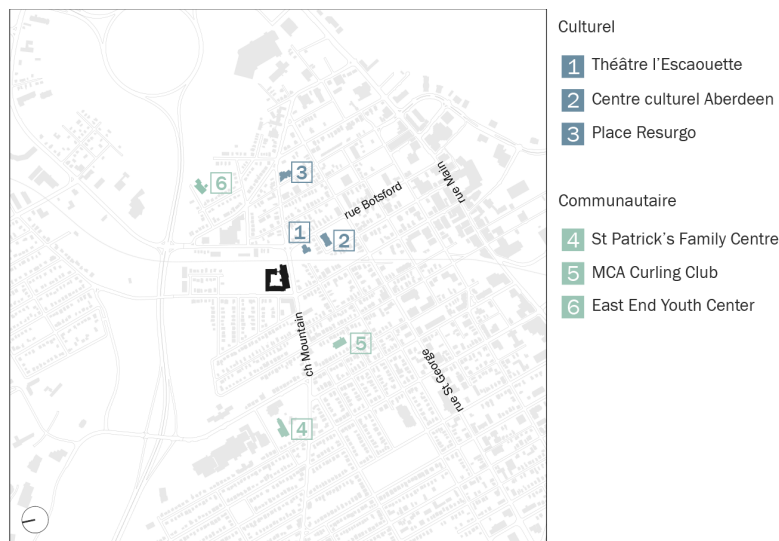


Figure 11 : Lieux culturels et communautaires (infographie par l'auteure sur fond de carte fourni par la Ville de Moncton)

L'école est également centrale dans un pôle communautaire, avec la présence du centre de la famille St Patrick's à l'ouest, du club de curling au sud-ouest, et du centre de jeunesse à l'est (figure 11). Toutefois, le secteur est en manque d'espaces communautaires plus généraux, incluant des espaces pour les plus âgés et des espaces récréatifs auparavant offerts par l'école, qu'elle pourrait ainsi reprendre.

En bref, l'école Moncton High, par sa localisation stratégique et centrale, a un potentiel notable de contribuer à une animation beaucoup plus grande que son site. Par sa réhabilitation, elle peut aider dans les efforts de créer une communauté plus durable et diversifiée, en offrant un nouveau point d'intérêt dans le secteur.

3.2. Le bâtiment historique et son site

3.2.1. Moncton High d'hier à aujourd'hui

La construction de l'école Moncton High nait d'un besoin local. Au début des années 1930, les inscriptions à l'école secondaire ont triplé. Quelques facteurs peuvent expliquer cet accroissement (Machum, 1965; 323-324). Premièrement, la dépression économique à l'époque encourage les jeunes à poursuivre leurs études au-delà d'une éducation primaire puisqu'aucun emploi ne leur était disponible. Secondement, des changements aux politiques éducationnelles résultèrent dans l'ajout de nouveaux cours qui interpelaient mieux les élèves qu'auparavant. À l'époque, la ville possédait seulement une école secondaire, l'école Aberdeen, qui n'était toutefois plus apte à répondre à cette demande grandissante. La décision fut ainsi prise de construire l'école secondaire Moncton High.

Le site retenu pour cette nouvelle école se retrouvait, à l'époque, sur un coin achalandé de la ville (Machum, 1965; 324), avec une usine au nord et le chemin de fer à l'est (figures 12 et 13). Le site était occupé par des édifices résidentiels et commerciaux, qui ont dû être déménagés de l'autre côté de la rue Church pour laisser place à l'école (Machum, 1965; 324). Un club de tennis avec trois terrains a aussi été détruit. Même avant la construction de Moncton High, le site avait donc une certaine fonction récréative, un rôle qui fut repris par l'école.

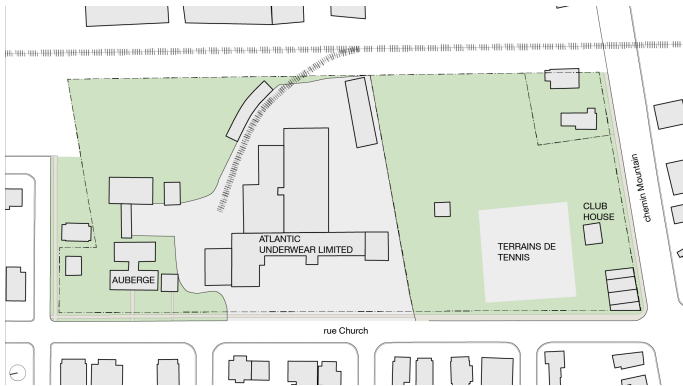


Figure 12 : Site avant 1934 (infographie par l’auteure sur fond de carte fourni par la Ville de Moncton)

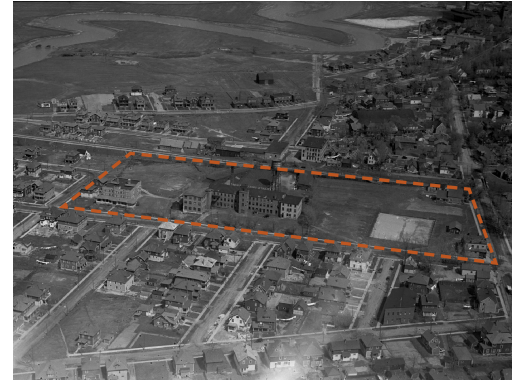


Figure 13 : Vue aérienne du site en 1931 (iconographie par l’auteure sur photo procurée de Archives Nouveau-Brunswick)

L'école Moncton High fut construite de 1934 à 1935, et ouvrit ses portes en septembre de cette même année. L'édifice fut conçu par un architecte d'Halifax nommé Charles Fowler. Adoptant un style gothique collégial, qui connaissait la fin de sa popularité à l'époque, le bâtiment s'inscrit en parallèle de la rue Church et du chemin Mountain (figure 14). L'école offrait à l'époque 37 salles de classe et un auditorium. Puis, remplaçant l'école Aberdeen, qui continua néanmoins d'accueillir quelques classes de 9^e année, Moncton High prit le statut de la seule école secondaire dans la ville. Elle le demeure jusqu'en 1961, lorsque l'école secondaire Harrison Trimble fut construite vers l'ouest.

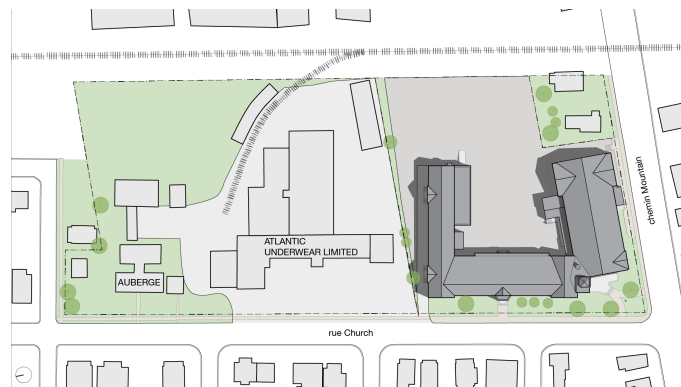


Figure 14 : Site en 1935 (infographie par l’auteure sur fond de carte fourni par la Ville de Moncton)

À cette époque, le nord du site actuel était un lot indépendant, occupé par une usine. Cet édifice, construit dans les années 1880, était occupé par le Atlantic Underwear Company à la construction de l'école. Cette compagnie avait également construit une auberge pour ses employés au coin nord-ouest du site (Larracey, 1991; 218-219). Ainsi, la portion nord du site actuel a longtemps été construite, ce qui a malheureusement été perdu dans les années récentes.

La Seconde Guerre mondiale apporte des changements au site. L'usine se mit à produire des vêtements pour l'armée. L'auberge fut transformée en siège pour le 8th Field Battery avant son déploiement, pour ensuite être reprise par l'Armée du Salut pour abriter son personnel et comme centre récréatif pour les troupes (Larracey, 1991; 219). Suite à la guerre, l'édifice de l'auberge fut transformé en résidence pour personnes âgées (Larracey, 1991; 219). Ainsi, malgré ses origines industrielles, le site a longtemps connu une mixité de fonctions qui l'animait et qui reflétait les divers besoins locaux.

L'école Moncton High contribua également aux efforts de guerre. À l'époque, quelques salles de classe furent utilisées pour enseigner la mécanique de moteurs d'avion à des travailleurs internationaux souhaitant rejoindre les efforts (Craig Babstock, 2001; A7). L'école a donc une signification qui déborde son rôle éducationnel traditionnel, mais qui ne reste malheureusement aucune trace.

La fin de la guerre en 1945 apporte une augmentation de la population scolaire. Ainsi, en 1948, une nouvelle aile est construite sur l'école, qui lui ajoute 18 salles de classe (figure 15). Cet ajout fut conçu par le même architecte que le bâtiment d'origine, adoptant ainsi le même style architectural et type d'aménagement. Comme l'édifice d'origine, il s'implante en fonction des limites de lot du site de l'époque. Il faut noter que ceci fut le seul agrandissement ou construction d'un établissement scolaire dans la ville entre la guerre et 1953, après laquelle la construction de nouvelles écoles reprend. Ce fut ainsi un investissement important pour la ville.

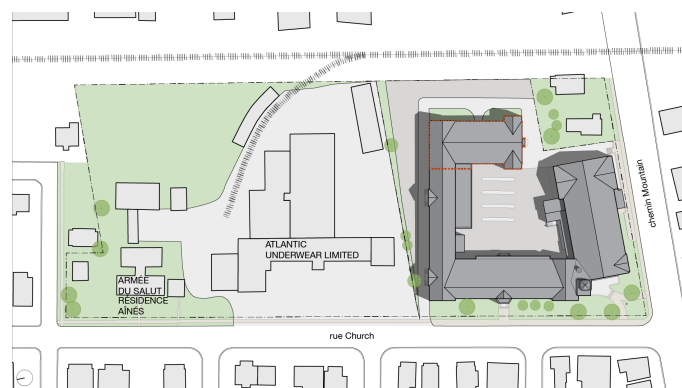


Figure 15 : Site en 1948 (infographie par l'auteure sur fond de carte fourni par la Ville de Moncton)

En 1987, l'école s'agrandit une deuxième fois, avec la construction d'un nouveau gymnase sur un lot résidentiel acquis au sud-est du site (figure 16). Ce nouvel ajout,

conçu par Architectes Quatre, adopte un style plus contemporain. Il reprend toutefois l’alignement, la matérialité et certains détails de l’existant, mais suit une trame et une volumétrie nouvelle.

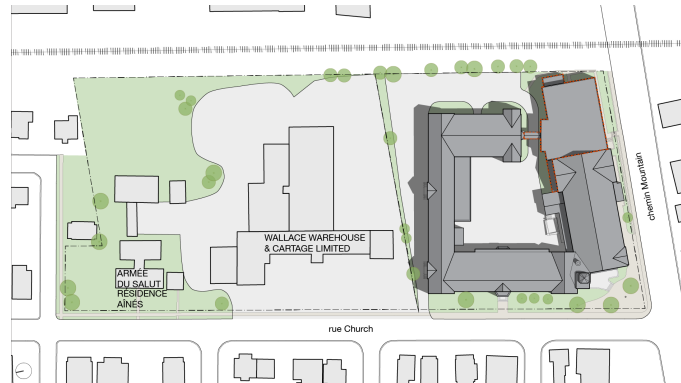


Figure 16 : Site en 1987 (infographie par l’auteure sur fond de carte fourni par la Ville de Moncton)

Le dernier agrandissement fut l’ajout d’un ascenseur au coin intérieur nord-ouest du bâtiment en 1990, qui permit au lieu de répondre aux normes d’accessibilité (figure 17). Ce volume complètement opaque est revêtu de la même pierre que le bâtiment existant.

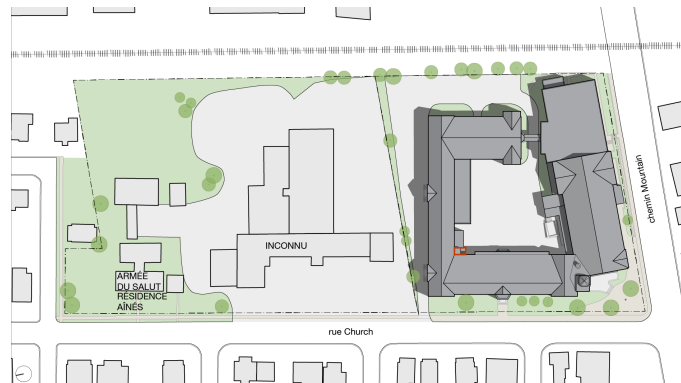


Figure 17 : Site en 1990 (infographie par l’auteure sur fond de carte fourni par la Ville de Moncton)

Outre les agrandissements, le lieu connut quelques modifications à travers les années, notamment pour des raisons techniques ou pour l’aménagement de nouveaux espaces, telle la cafétéria (figure 18). Malgré ces altérations, le bâtiment a conservé sa typologie ainsi que la majorité de ses éléments d’origine qui rappellent sa fonction et son histoire. L’édifice est donc un lieu qui a su s’adapter aux nouveaux besoins scolaires et communautaires à travers les décennies tout en demeurant fidèle à son état et ses détails d’origine.

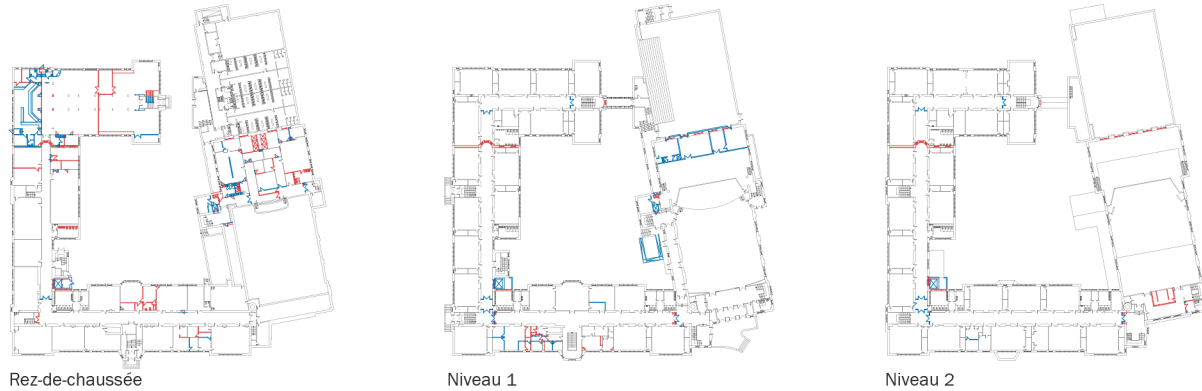


Figure 18 : Destructures (en rouge) et ajouts (en bleu) intérieurs (par l'auteur)

En ce qui concerne le site, suite à la fermeture de l'industrie voisine et l'abandon de l'usine dans les années 1980, le lot fut racheté par la province et annexé à celui de l'école. L'édifice industriel fut détruit en 2002. Le site fut progressivement réaménagé dans son état actuel, pour accueillir un stationnement et des dépôts d'autobus, ainsi que des espaces verts pour l'école et la communauté (figures 19 et 20). C'est donc un site qui a reflété le développement de la ville à travers son histoire, passant d'industriel à institutionnel alors que le lieu gagnait en importance. Il est ainsi logique qu'il puisse continuer d'être ce reflet de la ville, de ses changements et de ses besoins.

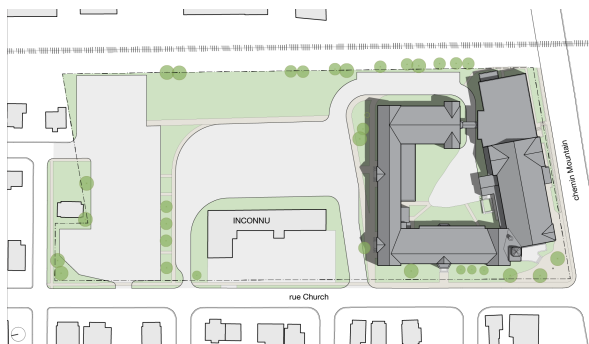


Figure 19 : Site en 1998 (infographie par l'auteur sur fond de carte fourni par la Ville de Moncton)

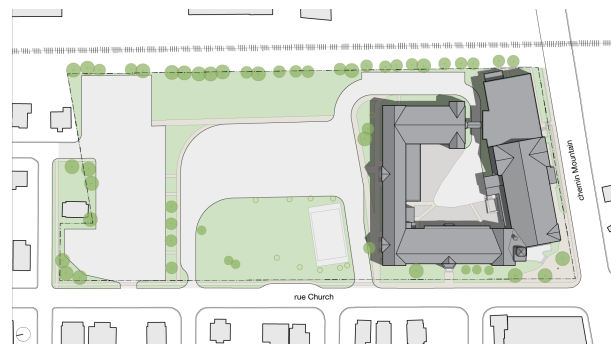


Figure 20 : Site actuel (infographie par l'auteur sur fond de carte fourni par la Ville de Moncton)

3.2.2. Le bâtiment actuel : les éléments à conserver

L'école Moncton High a une importance particulière dans la ville et pour sa communauté. Dans le but de respecter cette signification, il est primordial d'identifier les aspects valorisés du bâtiment ainsi que les éléments à conserver qui permettent de les traduire.

Premièrement, l'école porte une importance particulière pour son architecture. L'édifice est l'un des seuls exemples restants du style gothique collégial dans la province. Ce style fut populaire au tournant du 20^e siècle en Amérique chez les institutions académiques, notamment les universités et les collèges. Toutefois, lors de sa période de popularité au Canada, peu de constructions ont été érigées en ce style au Nouveau-Brunswick. Pendant cette période, les universités anglophones ont très peu construit et les établissements francophones se sont distancés de ce style d'origine anglaise. Les constructions de style gothique collégial dans la province se retrouvaient donc principalement dans le système scolaire public, avec l'école Moncton High étant un des derniers exemples restants (Ville de Moncton; 1). Il est donc un témoin important d'une façon de concevoir les établissements scolaires qui a été perdue.

Le bâtiment comporte plusieurs éléments du style gothique collégial, principalement en façade (figure 21). Ces éléments incluent les arches pointues, les contreforts, les entrées en retrait encadrées par des arcs et moulures de pierre, des plaques avec reliefs, des fenêtres hautes et minces divisées par des remplages, des fenêtres en baie, des toitures aux pignons raides, et des murs en pierres rugueuses. Ces éléments sont importants pour traduire le style de l'édifice, d'autant plus qu'ils définissent les élévations extérieures du bâtiment qui sont reconnues par tous. Ils se doivent ainsi d'être préservés.

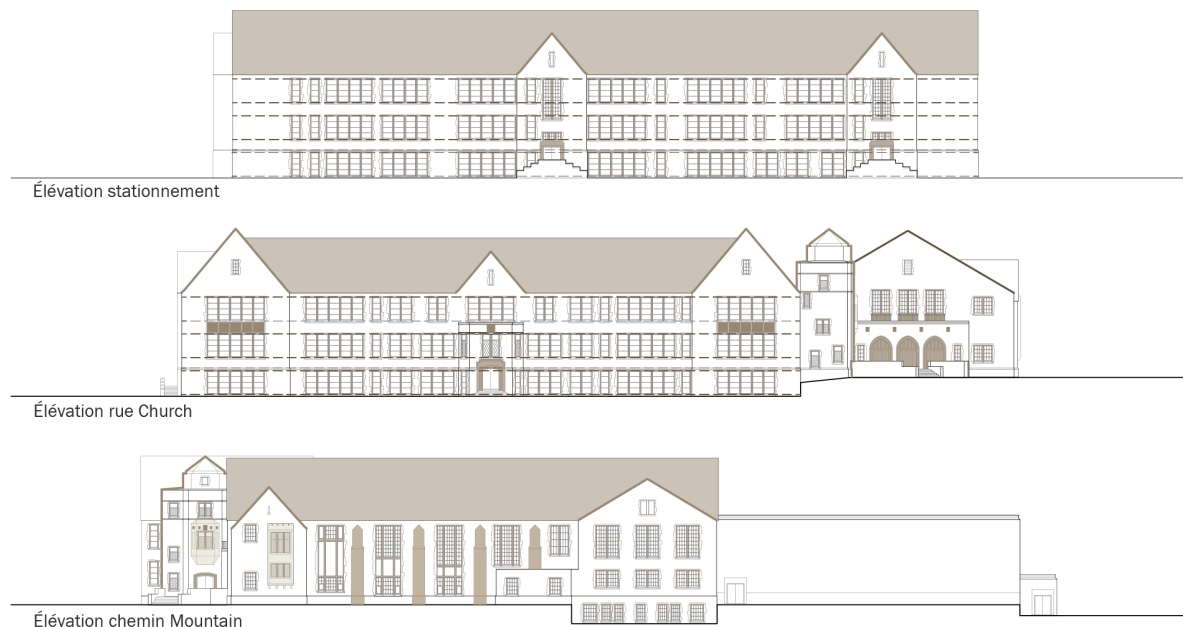


Figure 21 : Éléments du gothique collégial (en brun) (par l'auteure)

Deuxièmement, la matérialité de l'école Moncton High est significative, non seulement pour son association au style gothique collégial, mais également pour son influence sur le quartier environnant. Les éléments à respecter incluent la pierre en façade, les éléments en métal noir, tels les cadres de fenêtres et les balcons de l'auditorium, ainsi que le bois massif des portes principales (figure 22). Ces matériaux ont notamment eu un effet le caractère local. Par exemple, à la construction de la station de pompier sur la rue Botsford en 2008 (figure 23), la même pierre que l'école fut utilisée dans le but de respecter le caractère du quartier (Cochrane, 2008; A1). Il est donc possible de constater une certaine association de ces matériaux aux bâtiments d'importance dans le quartier.



Figure 22 : La matérialité de l'école Moncton High (photos par l'auteure)

Image 1 : Porte sur la façade nord | Images 2 et 3 : Façade de l'auditorium au coin de Church et Mountain



Figure 23 : La caserne de pompier de la rue Botsford (J.M. Giffin Engineering Inc., 2010, [En ligne], <http://www.giffinengineering.com/botsford-st-fire-station/>)

Troisièmement, l'école porte une importance pour son ancienneté. En effet, tel que mentionné, Moncton High demeure une des plus anciennes écoles dans la ville. Ainsi, elle a gagné un respect dans la communauté en tant qu'établissement éducatif. L'édifice a d'ailleurs conservé beaucoup de ses détails d'origine qui rappellent sa fonction, son occupation et son histoire. Ceci inclut les portes intérieures, les armoires dans chaque classe, la bibliothèque, etc. (figure 24). Elle a également maintenu une grande partie de son aménagement d'origine, notamment sa typologie sérielle, c'est-à-dire une distribution

de cellules répétitives autour d'un couloir. Ces éléments sont à célébrer, puisqu'ils traduisent l'histoire et la vocation du lieu.

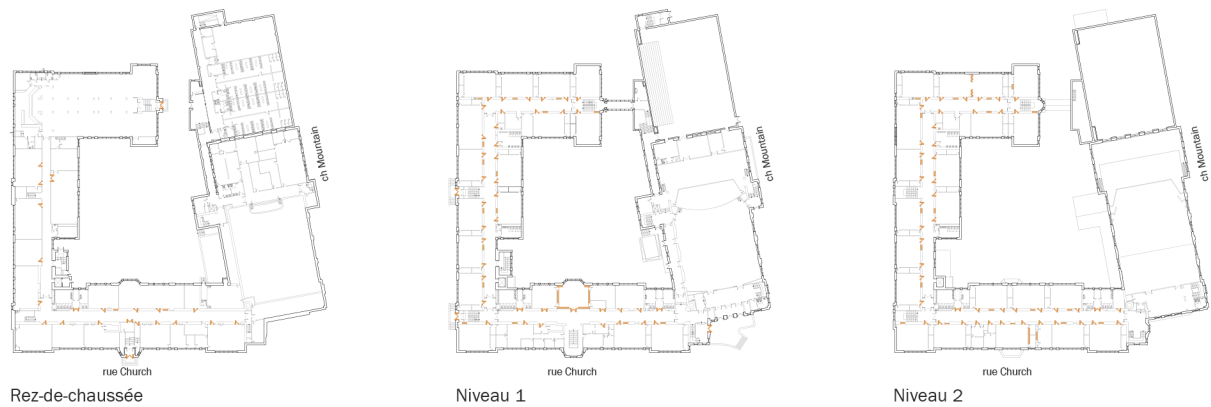


Figure 24 : Localisation (en orange) des détails intérieurs du bâtiment à conserver (par l'auteure)

Quatrièmement, l'édifice contient deux espaces cérémoniels notables à conserver. Ceux-ci sont importants puisque ce sont les espaces dans l'école dont le public est plus apte à connaître. Le premier est l'auditorium, incluant son foyer et son extérieur (figure 25). Ce lieu a plus de détails que les autres espaces, autant à l'intérieur qu'à l'extérieur, et est plus soigné que le reste du bâtiment, notamment parce qu'il était fréquenté par la population générale et servait à des événements officiels.

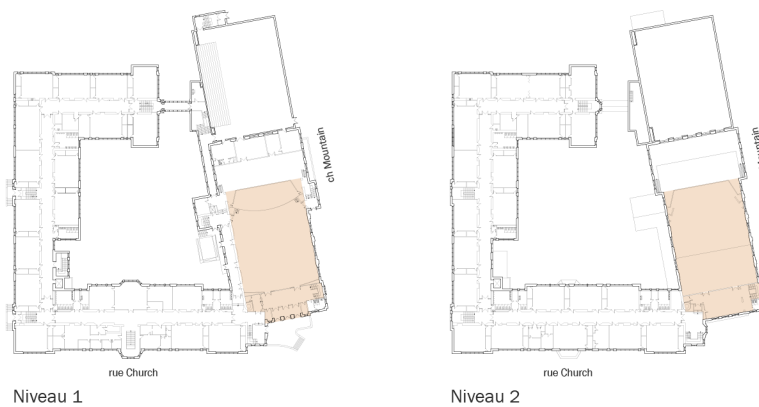


Figure 25 : Localisation (en orange) de l'auditorium (par l'auteure)

Le second espace est l'entrée centrale sur la rue Church (figure 26). Celle-ci agit d'entrée principale au bâtiment, permettant un accès pour le public vers les espaces administratifs. Il faut noter que dans cette entrée, l'escalier n'est pas particulièrement riche au niveau architectural comme le théâtre, mais présente plutôt un intérêt pour son

parcours. À son entrée, le visiteur est dirigé à l'étage, où il arrive face à la bibliothèque de l'école, décorée avec des portes monumentales chapeautées par les armoiries de la ville, pour ensuite se rediriger vers les espaces administratifs de l'école.

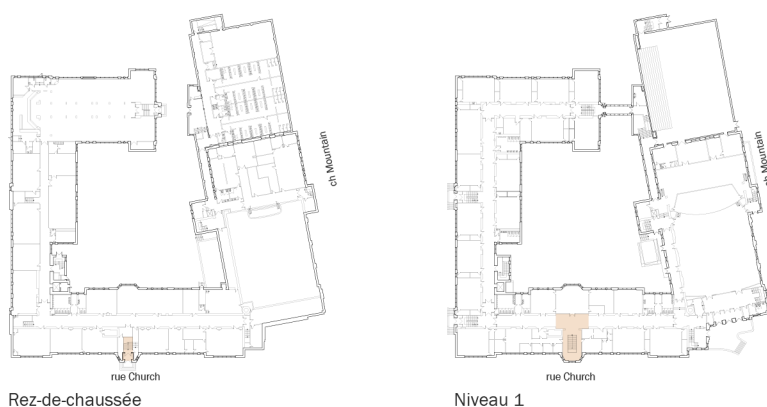


Figure 26 : Localisation (en orange) de l'entrée sur rue Church (par l'auteur)

Finalement, l'école Moncton High possède une vocation sociale importante, qui contribue à l'animation locale. À travers son occupation, l'école et son site sont demeurés des lieux d'activités scolaires, parascolaires et communautaires. L'auditorium a notamment été utilisé pour plusieurs spectacles et événements locaux. Par exemple, en 1936, le lieu fut utilisé pour un service commémoratif civique pour la mort du roi George V (Machum, 1965; 331), tandis qu'en 1990, il accueille divers événements pour marquer le centenaire de la ville (Larracey, 1991; 432-436). Également, il y a eu plusieurs pièces de théâtre scolaires qui ont été présentées dans ce lieu. C'est ainsi un espace qui demeure très reconnu pour son importance culturelle, et témoigne d'un attachement par la population.

Le gymnase est également un équipement social important, ayant été utilisé par différents clubs et tournois à travers les années. D'une même façon, les terrains de jeu extérieurs ont contribué à leur communauté en étant les seuls de leur type dans les environs qui étaient ouverts et accessibles au public. Ainsi, outre la préservation et le réinvestissement de ces divers espaces, cette signification se traduit mieux par la préservation de leur rôle social et communautaire. Ceci est donc mieux abordé dans une approche programmatique.

Cadre conceptuel

4. Stratégies et intentions

La requalification de l'école Moncton High se base principalement sur les besoins et potentiels ressortis dans l'analyse de contexte environnant, ainsi que sur le respect de ses éléments significatifs. Elle cherche à trouver une réponse matérielle à la question : comment pérenniser une ancienne école afin qu'elle puisse continuer de contribuer à sa communauté et maintenir son importance? Elle explore alors les possibilités d'en créer un lieu vibrant et rempli de sens, qui répond directement à la communauté.

4.1. Mission, enjeux et objectifs

Le projet adopte comme mission de redonner une seconde vie à une ancienne école afin que celle-ci puisse maintenir son rôle central et rassembleur au sein de la communauté, continuant de former, animer et représenter son milieu, autant par son architecture que par les relations sociales qu'elle encourage. À celle-ci se rattachent des enjeux et des objectifs plus spécifiques d'ordre patrimonial, urbain et social à considérer (figure 27).

	Patrimoine	Urbain	Social
Enjeux	Réhabilitation d'un bâtiment scolaire historique	Localisation centrale	Perte de la vocation sociale d'origine du site
Objectifs	Intervenir de façon complémentaire à l'existant, tout en lui attribuant de nouvelles significations contemporaines	Créer un nouveau pôle qui contribue au développement voulu du quartier	Créer un lieu rassembleur inclusif qui interpelle les différents membres de la communauté
	Préserver et mettre en valeur les éléments significatifs du lieu	Intervenir en relation avec le contexte environnant	Répondre aux besoins de la communauté existante

Figure 27 : Enjeux et objectifs (par l'auteure)

4.2. Approche et traitement

Avant d'intervenir sur un bâtiment, il est important de bien définir l'approche priorisée qui guidera les choix, et s'assurera de la cohérence du projet. En ce qui concerne la requalification de l'école Moncton High, l'approche architecturale choisie peut se définir comme étant conservatrice, c'est-à-dire qui cherche à préserver les éléments du lieu le plus possible, notamment ceux identifiés au chapitre précédent. Cette approche est

préférée puisqu'elle permet de contrebalancer la destruction importante et inévitable de certains secteurs du bâtiment, notamment en raison de la présence d'amiante et de problèmes mécaniques qui doivent être corrigés pour rendre l'édifice viable. Elle permet donc d'assurer que le caractère et l'esprit du lieu persistent, et que l'ancienne école demeure reconnaissable. L'approche ne veut toutefois pas empêcher les modifications du lieu. Elle cherche tout de même à permettre une certaine contemporanéité dans les interventions pour signaler les nouvelles fonctions et pour permettre au lieu d'adopter de nouvelles significations.

Cette approche demeure la base de toutes les interventions. Considérant l'ampleur du projet et les particularités de certains secteurs, il est toutefois possible de spécifier des traitements plus détaillés pour différents éléments du projet, notamment en se basant sur les degrés d'interventions de Donald Insall, et les approches aux ajouts selon Steven Semes.

4.2.1. Degrés d'intervention de Donald Insall

Dans son ouvrage *Living Buildings : Architectural Conservation : Philosophy, Principles and Practice*, Donald Insall liste dix degrés d'interventions sur un bâtiment ou un contexte existant. Ceux-ci varient entre un entretien quotidien ne posant aucun changement au lieu, et un renouvellement urbain. Insall présente une approche qui se base sur les besoins uniques de chaque lieu. Il demande ainsi de comprendre ce qui est pertinent pour le site en question, en lien avec ce qui peut être changé et ce qui doit être conservé, pour ainsi choisir le ou les degrés qui sont appropriés. L'approche d'Insall correspondant bien à la visée de cet essai (projet), ses degrés servent de base pour définir les interventions prévues pour l'école Moncton High.

Dues à sa complexité et aux particularités des différentes sections du bâtiment et du site, quatre degrés d'interventions sont interpellés avec l'école Moncton High (figure 28) : 3. *Conservation*, 5. *Radical Improvements*, 7. *Rehabilitation* et 9. *New buildings in context*.

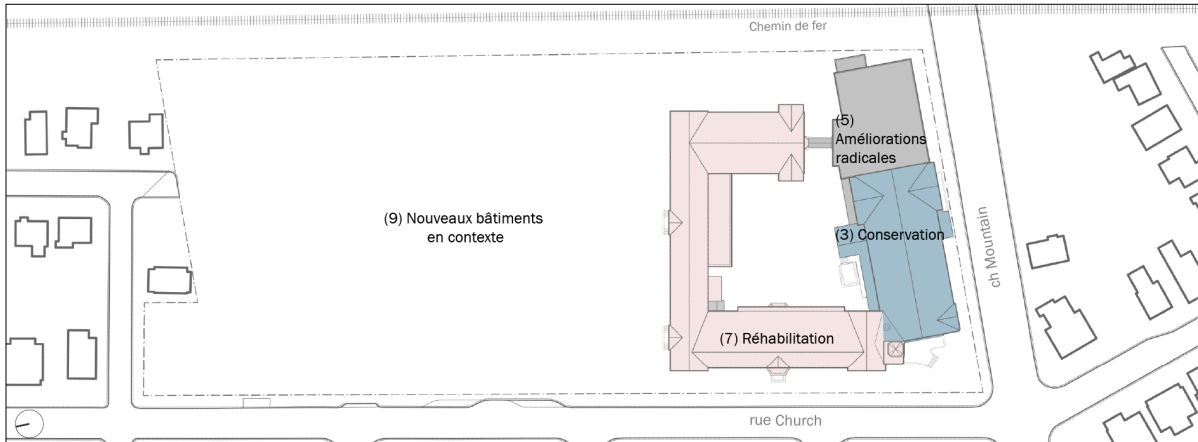


Figure 28 : Secteurs d'interventions (infographie par l'auteure sur fond de carte fourni par la Ville de Moncton)

Le premier degré d'intervention retenu est la conservation (#3), qui consiste en des réparations parfois majeures, mais conservatrices, qui n'altèrent pas l'architecture d'une façon significative (Insall, 2008; 208). Le secteur visé par ce degré est celui de l'auditorium et de ses espaces attenants, notamment son foyer (figure 29). Puisque ce lieu était traditionnellement accessible au grand public, il possède des détails plus soignés que le reste du bâtiment. De plus, étant construit avant les nouvelles technologies, l'acoustique de l'auditorium est très bonne, mais sensible. Il possède ainsi une certaine valeur patrimoniale qui est à maintenir dans son état actuel.



Figure 29 : Secteur de l'auditorium actuel

Image 1 : Auditorium (CBC, 2015, [En ligne], <http://www.cbc.ca/news/canada/new-brunswick/moncton-high-alumni-want-to-bring-a-chorus-line-to-school-stage-1.2940072>) | Image 2 : Foyer (photo par l'auteure)

Le deuxième degré interpellé dans le projet est les améliorations radicales (#5). Celles-ci consistent en des interventions et des modifications qui sont nécessaires pour assurer la pérennité et l'utilité du bâtiment (Insall, 2008; 209). Le gymnase est le secteur visé par ce traitement (figure 30). Ce dernier n'est pas problématique d'un point de vue technique, mais possède très peu de qualités architecturale et urbaine. Ainsi, des

interventions qui permettent d'améliorer les espaces et leur fonctionnement pour mieux répondre aux nouveaux besoins sont visées.



Figure 30 : Gymnase actuel (photos par l'auteure)
Image 1 : Façade sur chemin Mountain | Images 2 et 3 : Intérieur du gymnase

Le troisième degré d'intervention pour l'école Moncton High est la réhabilitation (#7). Insall le définit comme le plus haut degré de changement auprès d'un bâtiment, qui cherche à maintenir le caractère et les éléments du lieu, mais en l'adaptant à de nouvelles fonctions (Insall, 2008; 209). La majorité du bâtiment, particulièrement les ailes des salles de classe, fait face à une réhabilitation, notamment parce que sa fonction existante est obsolète. Pour ce degré, Insall recommande de viser des interventions les plus respectueuses possible (Insall, 2008; 164). Considérant la présence d'amiante dans le secteur des salles de classe, des interventions plus importantes que ce que recommande Insall seront toutefois nécessaires. En effet, le secteur devra faire face à un curetage à l'intérieur, retirant ses éléments non structuraux. Dans ce but, les éléments mentionnés dans la section 3.2.2. seront respectés le plus possible, et certains éléments (figure 31) qui rappellent la fonction antérieure seront récupérées et réintégrées dans le nouvel aménagement.



Figure 31 : Éléments à récupérer des ailes de salles de classe (photos par l'auteure)
Image 1 : Bibliothèque | Image 2 : Portes pliantes | Image 3 : Porte et armoire de salle de classe

Le dernier degré d'intervention retenu est les nouveaux bâtiments en contexte (#9). Celui-ci est réservé pour le site attenant de l'édifice, dans l'idée de structurer et de mieux habiter le terrain, comme il l'a toujours été historiquement.

4.2.2. Approches selon Steven Semes

Dans *The Future of the Past: A Conservation Ethic for Architecture, Urbanism, and Historic Preservation*, Steven Semes énumère quatre types de relations possibles entre l'ancien édifice et le nouveau : *Literal Replication*, *Invention Within a Style*, *Abstract Reference*, et *Intentional Opposition*. Chacun présente un ballant différent entre continuité et différenciation, et le choix de l'un d'eux, comme avec Insall, dépend de ce qui est approprié pour le lieu.

L'approche priorisée pour les nouvelles interventions sur l'école Moncton High est la troisième, *Abstract Reference*. Celle-ci s'incline légèrement plus vers la différenciation, au lieu de la continuité (Semes, 2009; 209). Elle consiste à reprendre les éléments existants et en faire abstraction dans une façon contemporaine. Dans le cas d'un ajout, ceci implique de maintenir soit la même trame, soit les mêmes matériaux, tout en jouant sur les alignements horizontaux, les silhouettes, la simplification des détails et l'abstraction des formes.

Cette approche fut retenue pour diverses raisons. Premièrement, il faut noter que l'école a subi deux agrandissements majeurs depuis sa construction, soit l'extension de 1948 suivant l'approche *Literal Replication* (copie de l'original), et le gymnase de 1987 qui, avec son style plus contemporain qui reprend les mêmes matériaux, mais simplifie les détails existants, tend vers l'*Abstract Reference*. Ainsi, dans l'optique d'inscrire les nouveaux ajouts dans la chronologie et l'évolution du lieu, il est à propos de suivre une approche similaire à celle du gymnase, et ainsi de les faire avec une certaine contemporanéité.

Deuxièmement, considérant que la majorité de l'édifice fait face à une réhabilitation, la nouvelle fonction se doit d'être révélée et d'avoir sa propre identité. Une certaine

différenciation entre le nouveau et l'ancien permet alors de faire évoluer le sens du lieu, et de l'apporter à mieux correspondre à son rôle contemporain.

Finalement, dans un même sens, l'approche d'*Abstract Reference* permet de mieux distinguer et mettre en valeur les éléments existants de l'école en différenciant ce qui est nouveau. Toutefois, les deux gardent un langage commun et une cohérence, puisque le nouveau fait référence à l'ancien. Ainsi, les nouvelles interventions ne seront pas complètement étrangères au lieu, et chercheront plutôt à faire ressortir ses caractéristiques clés, ce qui correspond à l'approche visée par ce projet.

5. Le projet architectural

5.1. Programme

Le programme du projet se doit d'être approprié au bâtiment et à son contexte. Tout en considérant les éléments à conserver et les traitements visés, il fut déterminé par l'analyse du contexte environnant, tel que présenté à la section 3.1.2. Il vise une mixité d'usage, pour répondre à la grande superficie du bâtiment, et pour en refaire un lieu de rassemblement permettant une variété d'usagers et d'occupations. Le programme se divise donc en quatre types de fonctions : résidentiel, commercial, culturel et communautaire (figure 32).

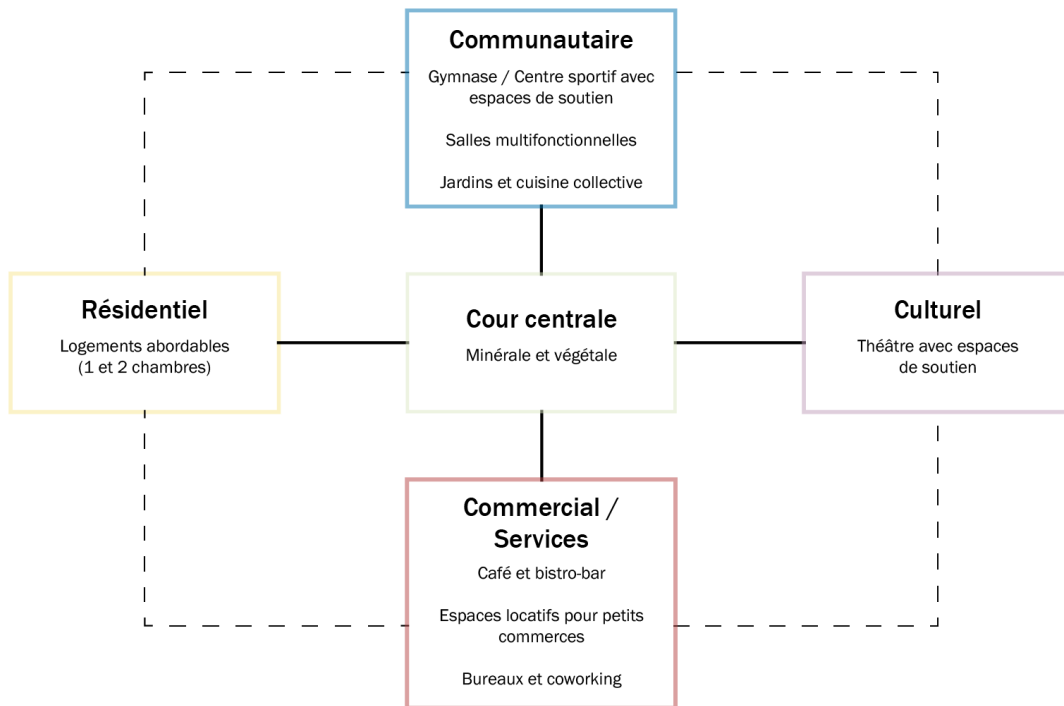


Figure 32 : Schéma du programme (par l'auteur)

Le résidentiel consiste en des logements abordables, composés d'appartements d'une et deux chambres, qui répondent directement aux besoins du quartier. Ces logements permettent de mieux habiter le secteur, et de le garder accessible pour une plus grande diversité de gens. La localisation de l'école est particulièrement intéressante pour ce type de logements, considérant la proximité du centre-ville et de ses services, ainsi que son accessibilité par les transports en commun. La présence d'habitations permet également

d'avoir une occupation constante du site, qui assure aussi sa sécurité. De plus, la structure du bâtiment existant s'apprête bien à ce type de fonction sérielle.

La catégorie commerciale inclut une variété d'espaces locatifs, entre autres des commerces, des bureaux pour des services locaux, du coworking, un bistro-bar et un café. La mise en place d'un tel point de service permet d'enrichir le quartier, et de créer un secteur plus complet. La localisation de l'école sur une artère commerciale facilement accessible est également idéale pour ce type de fonction. Puis, notamment avec l'intégration d'un bistro-bar et d'un café, le projet permet d'offrir des lieux de rencontre informelle, de type troisièmes lieux, qui peuvent aussi adosser les autres fonctions.

L'aspect culturel du programme cherche en partie à répondre au désir de préserver l'auditorium, en maintenant son usage comme lieu de représentation accessible pour la communauté. Toutefois, le choix de cette fonction est aussi basé sur le contexte, dans le but d'ancrer le pôle culturel qui se crée dans ce secteur.

En ce qui concerne les fonctions communautaires, celles-ci cherchent d'une part à réutiliser le gymnase pour son usage d'origine, et d'une autre part à compléter les espaces communautaires manquants du secteur. Ainsi, il est proposé d'utiliser le gymnase comme centre sportif communautaire, avec l'ajout de fonctions connexes tel des salles de conditionnement et d'entraînement, et une piste de course. Ceci permet de combler l'absence de ce type d'espace dans le secteur causé par la fermeture de l'école. S'y rajoutent également au programme des salles multifonctionnelles pour les activités locales et des jardins communautaires, qui permettront à la population de s'appropriier le lieu.

Finalement, le programme est complété par une variété d'espaces extérieurs qui permettent d'accueillir différentes activités et assurer l'animation du site. Ceci inclut des places minérales et végétales, ainsi que des terrains de sports extérieurs. Cette intégration d'espaces publics est importante si nous considérons que le site était déjà un des seuls espaces verts récréatifs dans le secteur.

5.2. Aménagement du site et implantation

L'aménagement du site et l'implantation du programme tentent d'améliorer le caractère urbain du lieu, tout en considérant les potentiels et les contraintes de l'édifice et du contexte. Ils cherchent tout d'abord à mieux occuper le vaste site, pour créer des espaces publics accueillants et rassembleurs qui le garderont actif et invitant (figure 33).

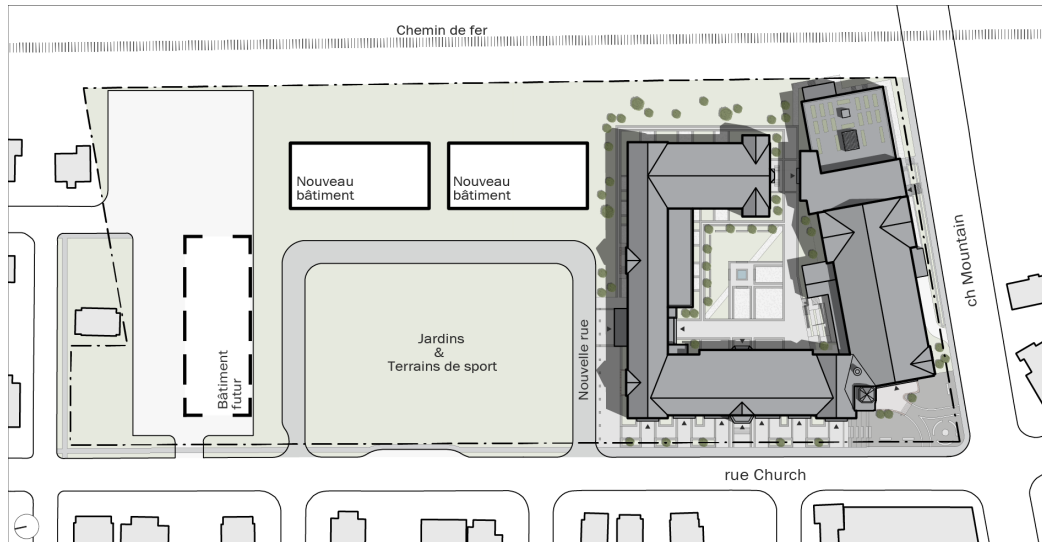


Figure 33 : Plan d'implantation (infographie par l'auteure sur fond de carte fourni par la Ville de Moncton)

Suivant l'approche de nouveaux bâtiments en contexte d'Insall, de nouveaux édifices résidentiels sont implantés du côté du chemin de fer, dans l'alignement de l'aile arrière de l'école. Ceux-ci permettent de redensifier le site et mieux le structurer, en encadrant les espaces extérieurs. L'espace restant est ainsi transformé en espace vert public, où il est possible d'aménager des jardins et des terrains de jeu, qui pourraient aussi se transformer en patinoire extérieure en hiver. Ceci permet de garder la fonction récréative et publique du site, et d'offrir un parc vert à la communauté, dont la sécurité sera assurée par la surveillance naturelle des résidents.

Le tout est distribué par une nouvelle rue partagée, qui permet notamment d'accéder aux nouveaux édifices et de donner une nouvelle façade sur rue à l'école. Elle permet également d'aménager du stationnement sur rue près des bâtiments pour les personnes à mobilité réduite. La rue prend un caractère partagé afin qu'elle puisse participer à l'espace urbain, et permettre une meilleure transition entre les espaces. Également, considérant que la circulation automobile sera plus locale, elle incite les automobilistes à

circuler plus lentement et à mieux considérer leurs alentours, augmentant la sécurité des lieux.

Finalement, un stationnement de surface occupe le nord du site. Celui-ci s'implante comme première phase au projet, permettant d'apaiser la demande en stationnement du zonage actuel. Toutefois, considérant que la ville veut encourager l'utilisation du transport en commun, et ainsi diminuer le stationnement dans le secteur, cet espace pourrait facilement devenir, dans une seconde phase, un autre édifice résidentiel avec stationnement souterrain, qui permettrait de compléter l'encadrement de l'espace vert.

En ce qui a trait à l'ancienne école, la répartition du programme se fait en relation avec le contexte et cet aménagement du site, ainsi qu'en fonction des espaces intérieurs (figure 34). Ne pouvant déménager les équipements, la fonction culturelle reprend l'auditorium existant, au coin de la rue Church et du chemin Mountain, tandis que les espaces communautaires s'implantent dans le secteur du gymnase. Puis, les fonctions commerciales et résidentielles sont distribuées dans les anciennes ailes de salles de classe, qui devaient déjà faire face à une réhabilitation importante. Les espaces commerciaux s'implantent aux deux premiers étages de l'aile avant du bâtiment, en relation directe avec la rue Church, qui a d'ailleurs un début de caractère commercial. Puis, le résidentiel s'installe dans les ailes arrière du bâtiment, ainsi qu'au dernier étage de l'aile avant, puisque ce sont les secteurs les plus tranquilles de l'édifice, et permettront également la surveillance naturelle des divers espaces publics extérieurs.

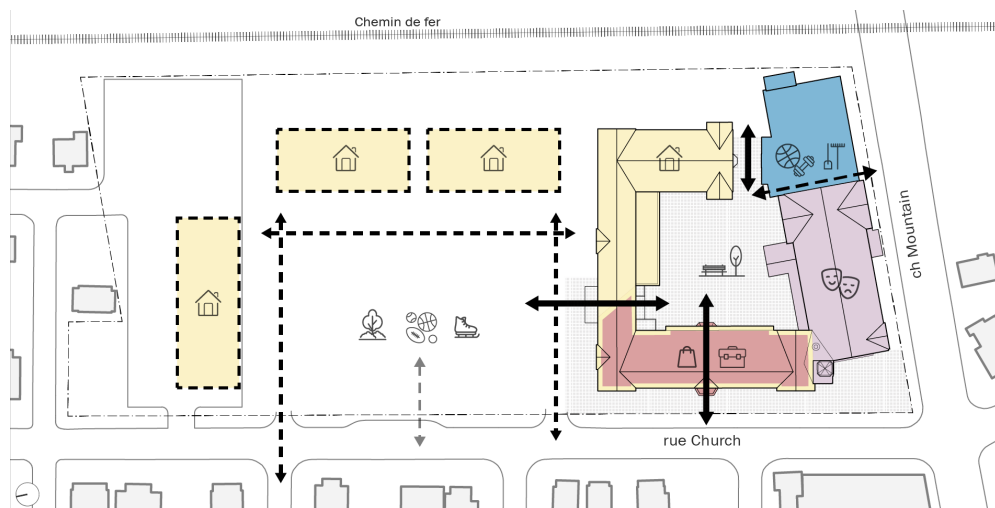


Figure 34 : Intentions et distribution du programme (infographie par l'auteure sur fond de carte fourni par la Ville de Moncton)

Il faut noter que, par la séparation des fonctions en secteurs distincts dans le bâtiment, le projet cherche à permettre à chacun d'opérer de façon indépendante, avec leurs propres heures d'ouverture. C'est ainsi à travers les espaces extérieurs que ces différentes fonctions sont principalement rassemblées, notamment par la cour intérieure, qui est leur point commun. Ainsi, dans la matérialisation du programme, il est donc important d'assurer une meilleure perméabilité vers celle-ci, et entre ces divers espaces afin d'assurer l'interaction des fonctions et de leurs occupants.

5.3. Échelle architecturale

À l'échelle de l'édifice, le projet vise à assurer que l'école maintienne son importance architecturale et communautaire. Les interventions sont donc conçues de façon à profiter des potentiels du lieu, de respecter ses éléments significatifs et de bonifier les espaces et leur potentiel d'encourager les interactions sociales. En raison de la complexité du projet, chaque secteur a également des particularités qui affectent comment ces interventions se déploient.

Le secteur du gymnase se définit par des interventions qui permettent d'améliorer ses qualités architecturales, urbaines et fonctionnelles, afin de mieux jouer son rôle communautaire. Il fait face à des transformations plus drastiques que les autres espaces, considérant que sa valeur se rapporte à sa fonction récréative et non son architecture.

D'une première part, le rez-de-chaussée est partiellement réaménagé pour accueillir des fonctions manquantes qui permettront au lieu de s'autogérer, telle une nouvelle salle d'entraînement, des espaces administratifs ainsi que des toilettes publiques (voir le plan en Annexe II). Pour améliorer la qualité de ces espaces, des fenêtres ont été ajoutées du côté rue dans le style cour anglaise.

À l'étage, dans le gymnase, le terrain de basketball demeure, mais est recentré dans l'espace, permettant d'avoir des bancs de chaque côté, et une meilleure flexibilité du lieu. Ceci permet également d'ajouter une mezzanine sur les pourtours qui profite de la hauteur du volume (figure 35). Une piste de course s'installe sur celle-ci, permettant d'interpeler un autre type de clientèle que le terrain de jeu, et l'animant davantage. Puis,

afin d'améliorer les qualités du lieu, des fenêtres sont ajoutées sur les pourtours du volume, permettant de l'ouvrir sur la rue et d'améliorer sa face urbaine pour être plus accueillante. Cette nouvelle fenestration alimente le dynamisme du lieu, et permet une interaction visuelle avec l'extérieur. Elle a été traitée en relation avec le bâtiment existant, s'alignant avec les fenêtres du dernier étage.



Figure 35 : Vue intérieure du gymnase (par l'auteure)

Il faut noter que le gymnase a été construit contre une façade de l'école d'origine, qui demeure visible de l'intérieur (figure 35). Derrière celle-ci se retrouve une mezzanine qui n'a pas d'utilité particulière. Elle a donc été récupérée et refermée pour créer une salle de conditionnement pour le centre sportif, accessible par la nouvelle mezzanine du gymnase (figure 36). Ceci permet de rouvrir et mettre en valeur les fenêtres condamnées de l'ancienne façade et d'offrir à l'espace une vue directe sur le gymnase. Il permet aussi d'ajouter une nouvelle fonction dans ce même espace qui interpelle une autre clientèle.



Figure 36 : Coupe de l'auditorium et du gymnase (par l'auteure)

La toiture du gymnase connaît une transformation plus radicale. Un volume est ajouté pour accueillir des salles multifonctionnelles et une cuisine collective (figure 37). Il est à noter que la salle multifonctionnelle peut être subdivisée à l'aide de portes pliantes récupérées d'une ancienne salle de classe. La cuisine collective, quant à elle, joue une double fonction, pouvant être utilisée pour alimenter ces salles, ou entrer en interaction

par des portes coulissantes avec l'espace extérieur, où sont aménagés des jardins communautaires et des espaces libres pour accueillir différentes activités (figure 38). Cet aménagement en toiture permet notamment d'amener un espace public aux abords du chemin Mountain, qu'il n'aurait autrement pas la possibilité d'avoir due au recul faible du bâtiment et au dénivellement du site. De plus, elle augmente la visibilité de la fonction communautaire par l'extérieure.

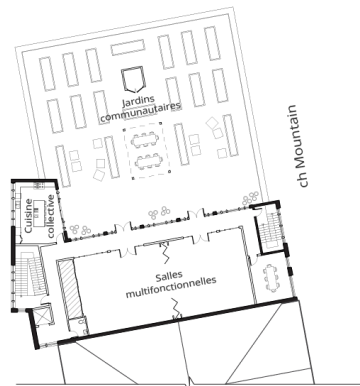


Figure 37 : Plan du toit communautaire (par l'auteure)



Figure 38 : Vue du toit-terrasse (par l'auteure)

Les accès au secteur communautaire ont également été bonifiés. L'entrée existante du gymnase du côté cour reçoit un nouveau vestibule extérieur, qui permet de signaler l'entrée. À l'intérieur, l'espace a été reconfiguré pour accueillir un nouvel ascenseur, permettant son accessibilité universelle (voir les plans en Annexe 2). Par ce même fait, cet aménagement permet d'éliminer la dépendance du gymnase sur l'auditorium qui, possédant un ascenseur, permettait auparavant son accessibilité. Ainsi, le corridor connectant ces deux espaces, qui se retrouvait dans un volume ajouté sans intérêt particulier du côté cour (figure 39), a pu être détruit. Sa destruction permet de retrouver l'ancienne façade historique de l'auditorium, et de rouvrir ses fenêtres qui avaient été condamnées, aidant ainsi à bonifier le lieu.



Figure 39 : Vue du volume détruit (photo par l'auteure)

Pour faciliter l'accès et la signalétique du lieu du côté rue, une nouvelle entrée a été ajoutée aux abords du chemin Mountain. Celle-ci permet d'accéder, par un nouvel escalier, à tous les étages. Afin d'être visible de la rue et de conserver la sortie de secours existante du terrain de jeu du gymnase, la nouvelle entrée se fait au niveau supérieur, c'est-à-dire à l'étage de la mezzanine, et rejoint le trottoir par un escalier extérieur. Il faut noter que la topographie du site et la nature du bâtiment ne permettaient pas de rendre l'entrée du chemin Mountain accessible. Différentes configurations incorporant des rampes ou un monte-personne ont été étudiées, mais furent rejetées puisqu'elles compliquaient la circulation intérieure et sa lisibilité, et ne permettaient pas aux différentes fonctions d'agir indépendamment. L'accessibilité universelle du lieu est donc assurée par l'entrée sur le côté cour, qui est d'ailleurs plus sécuritaire que le chemin Mountain, ce dernier n'étant pas une rue favorable aux gens à mobilité réduite.

Le volume de la nouvelle entrée sur rue vient rejoindre et ancrer celui en toiture (figure 40). Il ressort d'environ un mètre par rapport au gymnase existant, pour s'aligner avec le volume adjacent de l'auditorium. Bien qu'il ne pouvait être agrandi davantage dû aux marges de recul exigées par le zonage, en ressortant légèrement le volume, il permet de diminuer l'empiètement de ses fonctions sur les espaces intérieurs, et crée une entrée signalétique qui annonce sa fonction par son nouveau caractère contemporain.



Figure 40 : Élévation sur le chemin Mountain (par l'auteure)

Ainsi, toutes ces interventions permettent au gymnase de devenir un espace signalétique et vibrant sur un coin qui était auparavant oublié. Il gagne ainsi autant d'importance que le reste du bâtiment, cessant d'être un volume ignoré, et plutôt un lieu où la communauté se sent interpellée.

En ce qui concerne le secteur de l'auditorium, puisqu'il garde sa même fonction et fut identifié comme un lieu à conserver, les interventions intérieures visent simplement à combler les besoins manquants. Ainsi, de nouvelles salles de toilettes et des espaces

administratifs sont ajoutées, dans une section empruntée à l'étage de l'aile de salles de classe avant (voir le plan du niveau 1 à l'Annexe II). Également, une entrée accessible, avec monte-personne, est ajoutée dans une ancienne salle de toilette au niveau du foyer. Une nouvelle porte s'inscrit donc sur la façade avant, dans une ouverture de fenêtre existante. Celle-ci est toutefois traitée en copie de l'existant pour diminuer son impact visuel sur cette façade notable et pour ne pas distraire des portes principales de style gothique.

Les espaces extérieurs connaissent des changements plus importants. Premièrement, l'espace de livraison est déménagé aux abords du chemin Mountain, permettant de faciliter l'accès et de libérer la cour intérieure de toutes circulations automobiles. Secondement, la place publique au coin de la rue Church et du chemin Mountain est réaménagée pour mieux signaler la fonction culturelle. La place est dictée par un nouveau marquage au sol qui rappelle son aménagement d'origine (figure 42). Ceci permet de créer un lien historique tout en redonnant une cohérence à la place et aux escaliers existants. Au coin de rue, une œuvre d'art est intégrée, servant d'élément signal pour le lieu culturel (figure 41). Puis, les escaliers d'origine, les luminaires et la façade, à l'exception de l'ajout de la porte mentionnée plus haut, demeurent intacts, étant des éléments caractéristiques du lieu.



Figure 41 : Vue du coin de la rue Church et du chemin Mountain (par l'auteure)

L'espace public culturel entre en relation directe avec une nouvelle place commerciale sur la rue Church, qui donne accès aux nouveaux commerces aménagés au rez-de-chaussée (figure 42). Un escalier avec bancs intégrés assure la connexion entre les deux

places, ces dernières se retrouvant à des étages différents en raison de la topographie du site. Une connexion est également assurée par la matérialité des deux places. En effet, un jeu sur deux tonalités permet à chacun d'avoir sa propre matérialité et caractère de base. Toutefois, les motifs au sol et les bancs de chaque place adoptent la tonalité de l'autre et assurent un lien visuel entre les deux. Cette continuité est importante, notamment parce que ces places servent de connexion principale entre deux fonctions distinctes.

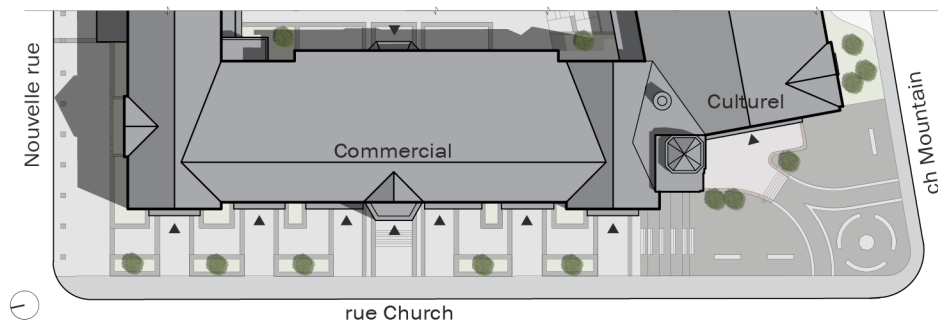


Figure 42 : Plan des places publiques sur la rue Church (par l'auteure)

Une seconde circulation sur la place commerciale est aménagée dans l'axe du nouvel escalier extérieur, et est séparée du trottoir par des installations végétales entourées de banc pour lui donner un caractère plus intime. Ce même type d'aménagement se retrouve entre chaque commerce, permettant de définir la zone d'appartenance de chacun. D'une même façon, pour mieux signaler les commerces et leur donner une identité propre, une bande avec un parement métallique noir est ajoutée en façade, qui permet d'intégrer des marquises et de l'affichage (figure 43). Puis, au niveau du sol, des tracés partent du trottoir pour diriger les piétons vers les entrées.



Figure 43 : Élévation sur la rue Church (par l'auteure)

À l'intérieur, l'entrée centrale sur la rue Church est transformée en passage traversant, permettant d'accéder à la cour intérieure (figure 44). Un marquage au plancher permet la continuité de celui créé à l'extérieur pour indiquer l'entrée, et se projette jusque dans la

cour intérieure. Ce nouveau passage est animé de chaque côté par le café et le bistro-bar. Ces deux restaurants possèdent toutefois leurs propres entrées accessibles et peuvent se fermer sans affecter l'accessibilité du passage.

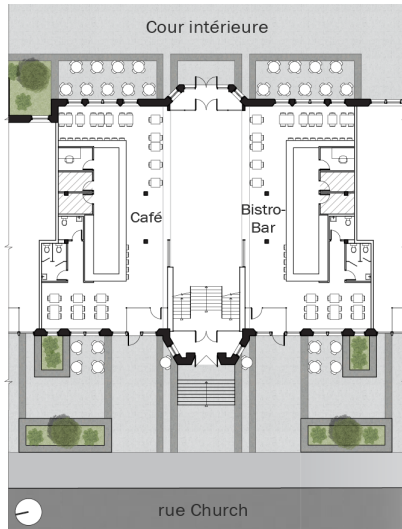


Figure 44 : Plan du passage intérieur et des restaurants (voir Annexe II : rez-de-chaussée pour plan complet) (par l'auteure)



Figure 45 : Vue intérieure de l'entrée centrale sur rue Church (par l'auteure)

Un changement important dans ce secteur fut l'escalier qui se rattache à cette entrée centrale. Il faut noter que cette entrée était qualifiée d'espace cérémoniel significatif, mais que l'importance de l'escalier était surtout liée au parcours qu'il permettait de créer, et non sa forme physique. Ainsi, ce dernier a été réaménagé tout en permettant un même parcours. En effet, afin que le visiteur puisse avoir une vue directe vers la cour dès son entrée dans le passage central, l'escalier fut inversé, repoussant la volée montante de chaque côté et centrant la volée descendante (figures 45 et 46). Ceci permet d'avoir une meilleure connexion visuelle et physique vers la cour et vers l'étage, ainsi qu'entre les deux étages.



Figure 46 : Coupe de l'entrée centrale et de la cour intérieure (par l'auteure)

À l'étage, directement au-dessus des commerces, dans l'ancien secteur administratif de l'école, se retrouvent les nouveaux bureaux et services locaux (figure 47). L'espace de coworking, quant à lui, s'installe dans l'ancienne bibliothèque, qui se retrouve au-dessus du nouveau passage central, et dont la porte est visible dès l'entrée. L'ancienne bibliothèque s'apprête particulièrement bien à ce type d'espace puisque le coworking cherche normalement une variété d'espaces. Il permet également de réintégrer les étagères et la porte monumentale d'origine, comme rappel de sa fonction d'origine, tout en gardant cet espace semi-public. Le retrait du corridor fut également retenu pour garder la mise en valeur de son entrée.

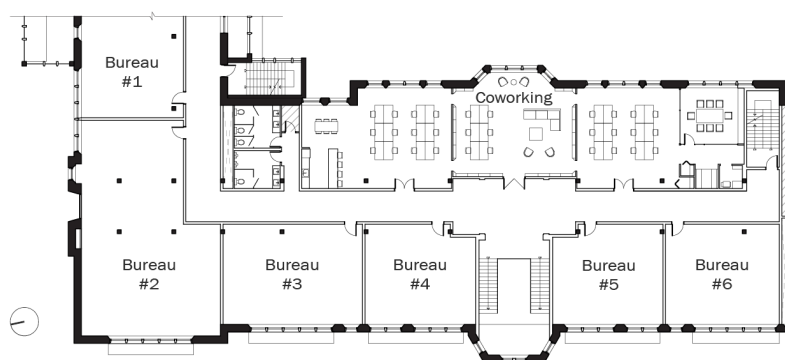


Figure 47 : Plan du secteur des bureaux et du coworking à l'étage (voir Annexe II : niveau 1 pour plan complet) (par l'auteure)

Cet étage de bureaux est également accessible par une nouvelle entrée située au côté nord de l'édifice, qui est partagée avec le résidentiel. Celle-ci est accessible par la place publique commerciale qui s'y prolonge ainsi que par la nouvelle rue partagée. De l'extérieur, un nouveau volume servant de vestibule s'impose pour signaler l'entrée et la nouvelle fonction (figure 48).



Figure 48 : Élévation sur la nouvelle rue (par l'auteure)

À l'intérieur, la circulation verticale fut complètement réaménagée pour permettre une plus grande visibilité et connexion avec la cour intérieure, comme avec le passage avant (figure 49). Il est à noter que les escaliers et l'ascenseur détruits n'avaient pas de valeur

particulière, et devaient déjà être refaits et remis aux normes. De plus, puisque cet espace est une entrée importante du bâtiment, servant de lien clé entre l'espace vert et la cour intérieure, des interventions plus destructives ont été permises pour assurer une connexion plus aisée.

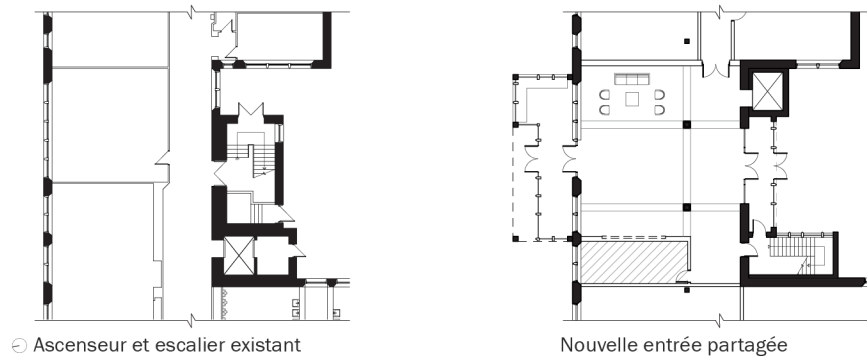


Figure 49 : Comparaison entre les anciennes circulations verticales et le nouvel aménagement (voir Annexe II : rez-de-chaussée pour plan complet) (par l'auteure)

En ce qui concerne le secteur résidentiel, puisque les cloisons étaient à refaire en raison de la présence d'amiante, certaines modifications à l'aménagement ont été permises. Le corridor a été réduit à une largeur plus convenable pour sa nouvelle fonction, laissant plus de superficies aux logements. Pour les logements, la division des anciennes salles de classe fut reprise comme module de base. Ceci sert d'une part comme rappel à ces espaces, puis d'une autre part, se réfère à la logique structurelle du bâtiment. En effet, la structure irrégulière et la fenestration des ailes de salles de classe sont dictées par la salle de classe type. Ainsi, en réutilisant cette division, il permet d'avoir un module répétitif d'une taille idéale pour un appartement de deux chambres (figure 50). Les espaces restants qui ne correspondaient pas à une salle de classe type ont été divisés pour accueillir des logements d'une chambre, et les salles de classe en coin furent réaménagées en appartements de deux chambres avec des plans qui diffèrent du module de base (figure 51).

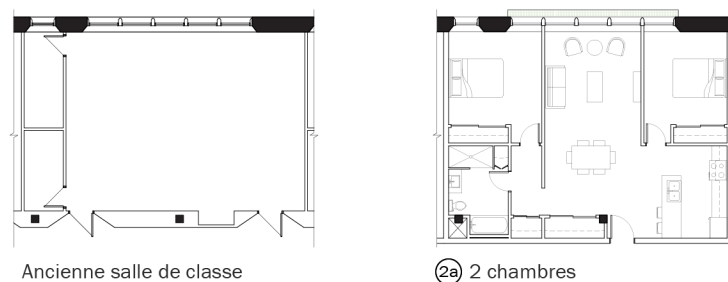


Figure 50 : Comparaison entre une salle de classe et un appartement de 2 chambres (par l'auteure)

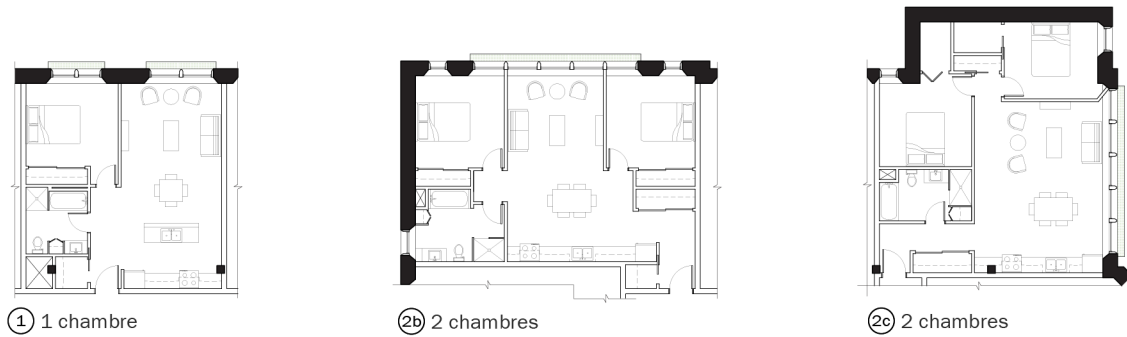


Figure 51 : Autres types d'appartements (voir Annexe II pour localisation) (par l'auteur)

La hauteur des espaces ne s'apprêtant pas à un trop grand cloisonnement, l'aménagement des appartements adopte un plan ouvert, qui laisse également la plus grande partie de la fenestration aux espaces de vie. Pour les portes d'accès à chaque appartement, les portes de salle de classe récupérées sont réutilisées, bouchant toutefois leurs vitrages. De ce même ordre, pour les aménagements qui le permettent, les anciennes armoires retrouvées dans les salles de classe sont réintégrées dans la cuisine, présentant les dimensions idéales pour une armoire de cuisine. Puis, alors que les logements au rez-de-chaussée sont attribués un accès direct à l'extérieur, ceux aux étages sont munis d'une jardinière au rebord des fenêtres, le panneau inférieur de ces dernières étant transformé en fenêtre guillotine pour permettre l'accès (figure 52). Ces jardinières donnent ainsi un espace personnalisable aux résidents et permettent de signaler la nouvelle fonction à l'extérieur.

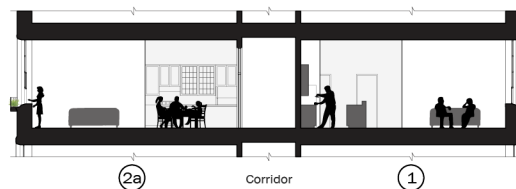


Figure 52 : Coupe d'appartements (par l'auteur)

Ayant mieux assuré sa perméabilité par les nouvelles entrées, la cour intérieure est réaménagée pour mieux répondre aux nouvelles fonctions et pour créer divers espaces de sociabilité (figure 53). Aux abords de chaque porte principale se retrouve un espace tampon qui est appropriable par la fonction correspondante, tel le restaurant avec ses terrasses. Également, un passage longe les logements, permettant de donner un accès direct à ceux-ci pour les résidents. Au centre de la cour, dans le secteur le plus ensoleillé, un aménagement plus libre permet l'appropriation par chacun. En position centrale se

retrouve une fontaine, qui permet de créer un bruit de fond dans la cour et termine l'axe qui partait de la rue Church et traversait le passage intérieur. Un passage en gravier s'implante en diagonale dans cet espace, qui facilite la circulation entre le gymnase et les entrées avant, tout en attirant le regard vers le centre de la cour (figure 54). Il permet également de séparer l'espace en deux, pour avoir du côté résidentiel un espace vert avec la végétation plus dense qui crée un écran d'intimité pour les logements. Puis, du côté plus public, l'espace est muni d'un sol en gravier sur lequel du mobilier peut être installé et aménagé selon les besoins. Ainsi, cette cour intérieure devient un lieu où chaque fonction peut prendre sa place, mais également où elles peuvent entrer en interaction avec les autres.



Figure 53 : Plan de rez-de-chaussée (par l'auteure)



Figure 54 : Vue de la cour intérieure (par l'auteur)

En ce qui concerne les ajouts à l'édifice, ceux-ci suivent l'approche d'*Abstract Reference* de Semes, et comme il fut montré, servent généralement à signaler les nouvelles fonctions (voir notamment les figures 40, 43, 46 et 48). Pour l'approche architecturale, un langage commun fut utilisé afin de les inscrire ensemble dans une même intervention. Ils sont d'abord munis de toits plats. Ceci s'inscrit dans une continuité de la logique volumétrique du bâtiment. En effet, tous les volumes secondaires de l'ancienne école sont traités avec un toit plat, ce qui permet de mieux mettre en valeur les toits en pente des ailes principales.

Pour leur matérialité, un matériau complémentaire avec un impact visuel et signalétique a été visé. Le matériau choisi fut donc un parement métallique noir, qui est une reprise de la matérialité des cadres de fenêtres existants. L'utilisation de ce matériau permet aux nouvelles interventions d'être distinctives, puisqu'il n'est pas abondant dans les façades actuelles, tout en gardant un lien avec l'existant et sa matérialité significative.

La composition des façades des ajouts est également une référence à l'existant. Les alignements horizontaux des fenêtres ont d'abord été repris. Puis, la fenestration est divisée par des meneaux qui font référence aux remplages gothiques qui divisent les fenêtres existantes, et reprend les mêmes proportions que ceux-ci. Les ajouts font ainsi diverses références à l'ancien, permettant de s'intégrer au caractère du lieu tout en maintenant une certaine contemporanéité dans leur traitement.

En bref, à l'échelle de l'édifice, les interventions architecturales ont cherché un respect et une continuité des éléments significatifs du lieu. Toutefois, des modifications justifiées ont été permises afin d'améliorer le fonctionnement et les qualités du lieu, et pour annoncer les nouvelles fonctions, et leur donner une identité propre. Par l'aménagement des espaces, elles ont recherché la flexibilité et la variété, qui permettent de rassembler différentes clientèles au sein des mêmes espaces, et de laisser à chacun une appropriation libre des lieux qui augmente leur connexion à ceux-ci.

Retour sur la critique

En général, le projet a été très bien accueilli par le jury. Les critiques ont salué le travail aux différentes échelles (urbain, place, architecture). Ils ont trouvé les interventions bien posées considérant l'ampleur du projet, et ont apprécié leur finesse et leur sensibilité.

Au niveau programmatique, le jury a trouvé juste et convaincante la distribution des fonctions à travers le bâtiment existant. La relation entre les espaces intérieurs et extérieurs a également été appréciée. En effet, ils ont souligné que l'aménagement des espaces extérieurs bonifie le projet et permet une bonne liaison entre les espaces. Puis, considérant que le projet cherchait à être un espace rassembleur, ils ont noté le potentiel du projet à ce sujet, étant déjà capable de sentir l'esprit communautaire dans certains lieux, tel le toit jardin.

Certaines pistes de réflexion ont toutefois été proposées afin de bonifier le projet davantage. Tout d'abord, alors que l'aménagement des logements fut considéré comme étant juste, le jury a remis en question l'absence de balcons. Il fut noté que les balcons intérieurs tels que proposés à la critique précédente auraient peut-être mieux annoncé la nouvelle fonction de l'édifice tout en bonifiant davantage la qualité des logements. Toutefois, la décision de retirer ces balcons peut se justifier par diverses autres raisons, notamment pour préserver les proportions des façades, pour offrir un meilleur éclairage naturel aux logements, et pour encourager les habitants à fréquenter les espaces extérieurs partagés et d'entrer en interaction avec les autres utilisateurs.

La liaison entre les différentes fonctions aurait mérité d'être renforcée davantage. Un membre du jury a soulevé la possibilité de mieux déambuler par l'intérieur du bâtiment, ce qui s'avérait difficile à intégrer, considérant l'autonomie de chaque fonction pour des raisons fonctionnelles et sécuritaires. Également, quoique l'aménagement du secteur du gymnase fût apprécié, le panel s'est demandé s'il entretenait une relation assez forte avec le reste du projet. Des explorations supplémentaires auraient été appréciées pour mieux démontrer la pertinence de la solution proposée.

Finalement, un membre du jury a trouvé les interventions contemporaines trop sages, bien que ce fût une intention du projet. À ce titre, le traitement des ajouts aurait pu être plus développé et contrastant. Il a également remis en question l'ampleur des interventions, notant que certains éléments, telles les fenêtres de l'existant, auraient pu subir un nouveau traitement également et seraient une autre façon de signaler la nouvelle occupation du lieu. Cette possibilité, parmi d'autres, avait toutefois été étudiée dans des itérations antérieures du projet, mais fut rejetée puisqu'elle altérerait trop les proportions des façades et le caractère du lieu. En effet, le projet dans son entièreté a généralement préféré les interventions plus ponctuelles et retenues, cherchant à justifier chacune d'elles par leurs bénéfices au niveau programmatique ou architectural, et par leur respect des éléments caractéristiques du lieu.

Conclusion

En conclusion, cet essai (projet) a permis de constater tout le potentiel que révèle la réhabilitation d'une ancienne école. En portant un regard sur différents éléments qui le forment à différentes échelles, il a permis de comprendre que l'importance d'un lieu ne passe pas uniquement par son architecture, mais également par le rôle et la signification qu'il porte pour une communauté. C'est ainsi par l'intégration de ces divers facteurs qu'une ancienne structure puisse mieux participer à sa localité, et garder sa pertinence historique et actuelle.

Bien qu'intervenir sur une ancienne école a posé ses défis, notamment pour son ampleur et sa complexité, sa requalification s'est prouvée prometteuse. Par sa transformation en complexe multifonctionnel, l'école Moncton High a démontré que ces structures sont bien placées et équipées pour créer des lieux phares et rassembleurs au sein d'une communauté. Sa réhabilitation a permis à la fois de revitaliser le bâtiment, le site, et potentiellement la communauté. Puis, par son traitement architectural, le lieu a été en mesure de garder la mémoire de l'ancienne école tout en accueillant une nouvelle vie qui incite à la population d'y porter un regard nouveau. Il a aussi démontré que, dans certains cas, ce résultat peut être atteint par des interventions simples et bien posées. Toutefois, c'est en comprenant bien le site d'intervention et ses éléments significatifs que nous pouvons les viser.

En bref, c'est une démarche qui a aidé à questionner le rôle et la signification des bâtiments existants dans la communauté, et de mieux comprendre comment les traiter. Le projet architectural a également permis l'exploration de différents types de fonctions, ainsi que de différents types et échelles d'interventions sur un bâtiment existant. Il en ressort donc des apprentissages intéressants qui pourront être appliqués à d'autres projets, traitant autant de l'existant que d'édifices nouveaux.

Bibliographie

- Altman, Irwin et Setha M. Low (ed.). *Place Attachment*. New York : Plenum Press, 1992.
- Babstock, Craig, « School Contributed to War Effort ». *Times and Transcript* (Moncton, NB), Nov. 12, 2001.
- Boyd R. Algee Architect Ltd. *Master Plan Study Report for Moncton High School*. 2008.
<http://web1.nbed.nb.ca/sites/ASD-E/MHS-Transition/Documents/Master%20Plan%20Study%20Report%20-%20Part%201.pdf>
- City of Moncton et Downtown Moncton Centre-ville Inc. *Downtown Moncton Development Vision*. 2006. <http://downtownmoncton.com/wp-content/uploads/2016/03/moncton-development-vision.pdf>
- City of Moncton, *Moncton Action Plan 2016-2020*. 2016.
<https://www.moncton.ca/Assets/Government+English/Strategic+Plan+2016-2020.pdf>
- Cochrane, Alan, « Fire station's stones are golden ». *Times and Transcript* (Moncton, NB), Aug. 29, 2008.
- CS&P Architects. *Community Consultation for the Future of Moncton High School*. 2010.
<http://web1.nbed.nb.ca/sites/ASD-E/MHS-Transition/Documents/Community%20Consultation%20Report%20-%20Nov%202010.pdf>
- Fiducie nationale du Canada. « Écoles ». *Fiducie nationale du Canada*. Consulté le 30 octobre 2017. <https://archive.fiducienationalecanada.ca/dossiers-et-campagnes/lieux-%C3%A0-risque/%C3%A9coles>
- Fiducie nationale du Canada. « Moncton High School ». *Fiducie nationale du Canada*. Consulté le 30 octobre 2017. <https://archive.nationaltrustcanada.ca/issues-campaigns/top-ten-endangered/explore-past-listings/new-brunswick/moncton-high-school>
- Gravari-Barbas, Maria (dir). *Habiter le patrimoine : enjeux, approches, vécu*. Rennes: Presses universitaires de Rennes, 2005.
- Hayden, Dolores. *The Power of Place : Urban Landscapes as Public History*. Cambridge, Mass: MIT Press, 1995.
- Hurley, Andrew. *Beyond Preservation : Using Public History to Revitalize Inner Cities*. Philadelphia: Temple University Press, 2010.
- Insall, Donald. *Living Buildings : Architectural Conservation : Philosophy, Principles and Practice*. Mulgrave, Vic : Images Pub, 2008.

- Jeffres, Leo, Cheryl Bracken, Guowei Jian, et Mary Casey. « The Impact of Third Places on Community Quality of Life ». *Applied Research in Quality of Life* 4, n° 4 (2009): 333-45. doi: 10.1007/s11482-009-9084-8.
- Larracey, Edward W. et C. Alexander Pincombe. *Resurgo : The History of Moncton, Volume 1*. Moncton, N.-B. : City of Moncton, 1990.
- Larracey, Edward W. *Resurgo : The History of Moncton, Volume 2*. Moncton, N.-B. : City of Moncton, 1991.
- Lytton, Michael. « Have all the costs of closing a school been considered? ». *CELE Exchange* (2011) : 1-5. <http://www.oecd.org/edu/innovation-education/centreforeffectivelearningenvironmentscele/48358265.pdf>
- Machum, Lloyd A. *A History of Moncton, Town and City, 1855-1965*. Moncton, N.-B. : City of Moncton, 1965.
- Meeks, Stephanie et Kevin C. Murphy. *The Past and Future City : How Historic Preservation is Reviving America's Communities*. Washington, DC : Island Press, 2016.
- Oldenburg, Ray. « Our Vanishing "Third Places" ». *Planning Commissioners Journal*, n° 25 (1996-1997) : 6-10. <http://plannersweb.com/wp-content/uploads/1997/01/184.pdf>
- Plan Moncton, *The City of Moncton Municipal Plan*. 2017. <https://www.moncton.ca/Assets/Government+English/Department+English/Planning+English/2017-10-05+Z-113+Municipal+Plan+Consolidation+ENG.pdf>
- Schneekloth, Lynda H., Marcia F. Feuerstein, et Barbara A. Campagna. *Changing Places : ReMaking Institutional Buildings*. Fredonia, N.Y: White Pine Press, 1992.
- Semes, Steven. *The Future of the Past : A Conservation Ethic for Architecture, Urbanism, and Historic Preservation*. New York : W.W. Norton & Company, 2009.
- SHS Consulting. *City of Moncton and City of Dieppe Housing Needs Assessment : Executive Summary / Final Report*. 2017. https://www.moncton.ca/Assets/Residents+English/Social+Inclusion/Housing+Report_ENG.pdf
- Ville de Moncton. *Statement of Significance : Moncton High School*. <https://www.moncton.ca/Assets/Residents+English/By-Laws/Heritage+By-law/10.+207-245+Church+EN.pdf>
- Wiebe, Christopher et Carolyn Quinn. « Are Canada's Historic Schools our Next Endangered Species? ». *Héritage*, vol. XIII, n°3/4 (2010): 20-29. <https://archive.nationaltrustcanada.ca/sites/heritagecanada.org/files/magazines/2010/issue3-4/Heritage3%2B4.2010-Feature2E.pdf>

Annexes

Annexe I : Planches présentées lors de la critique finale

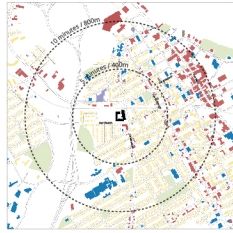
Annexe II : Plans d'étages

Annexe I : Planches présentées lors de la critique finale

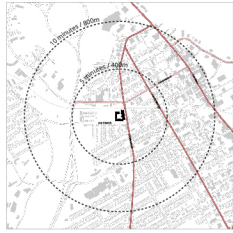
FAIRE REVIVRE UN LIEU
 Réhabilitation d'une ancienne école pour épanouir une communauté
 Stéphanie Chiasson



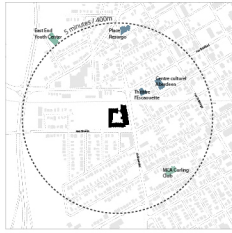
Coin Church et Mountain



Fonctions environnantes
1:15000



Artères principales
1:15000



Lieux notables
1:7500



Symboles de quartiers recherchés
1:7500

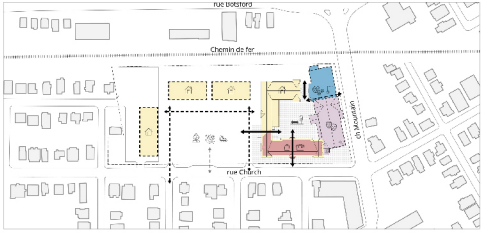
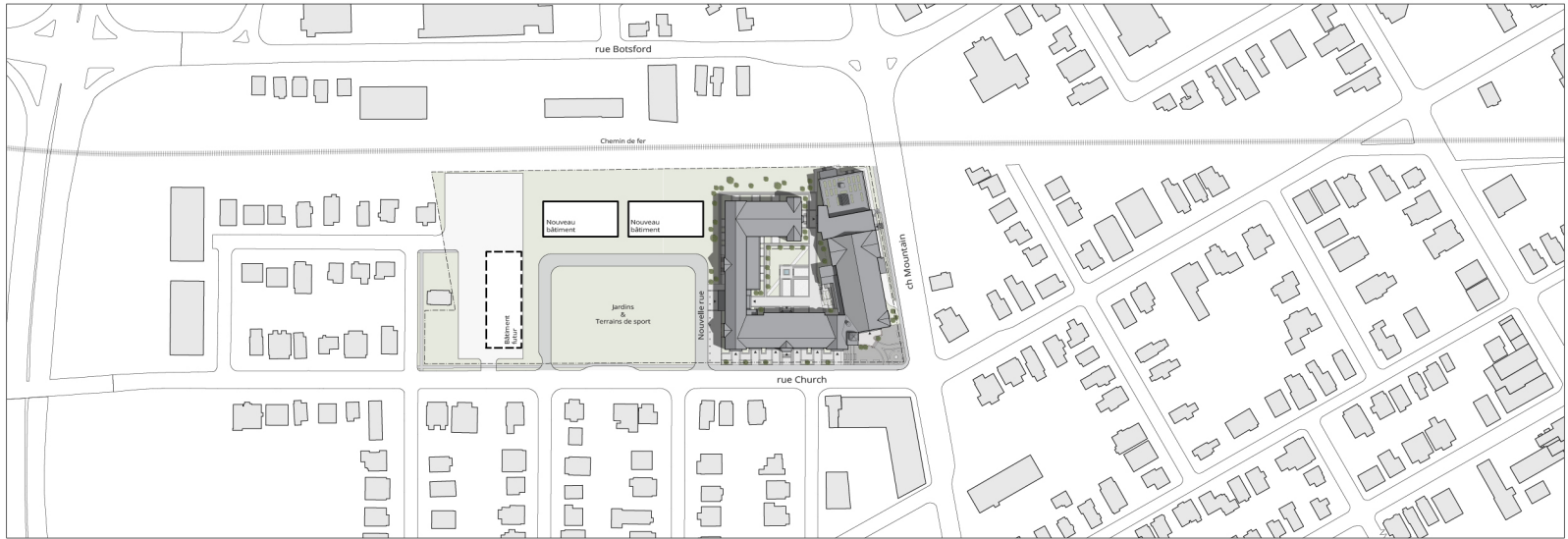


Schéma d'intentions



Plan d'implantation
1:1000



Élévation rue Church
1:300



Cour intérieure



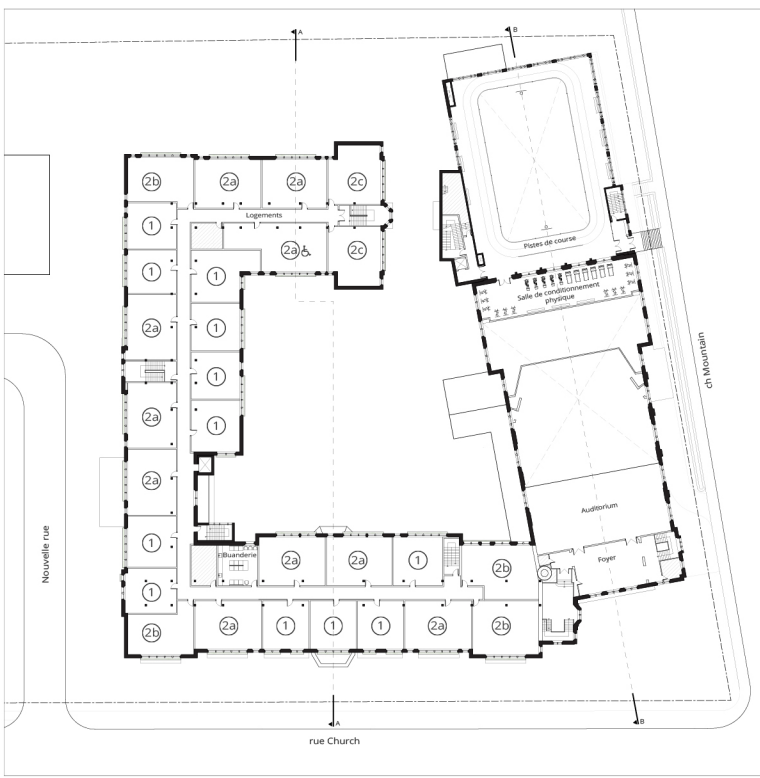
Entrée rue Church



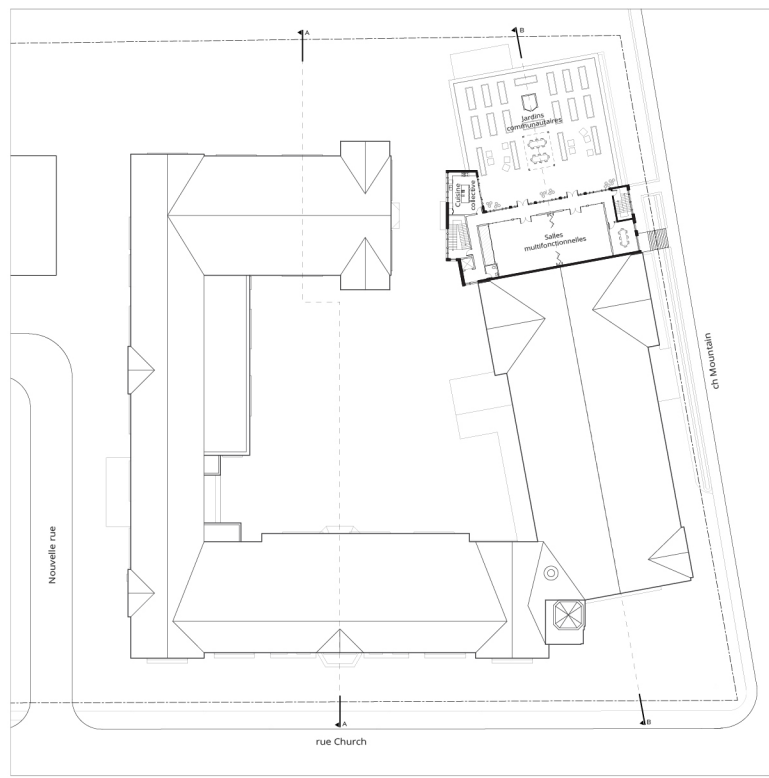
Élévation nouvelle rue
1:200



Coupe cour intérieure (A-A)
1:200



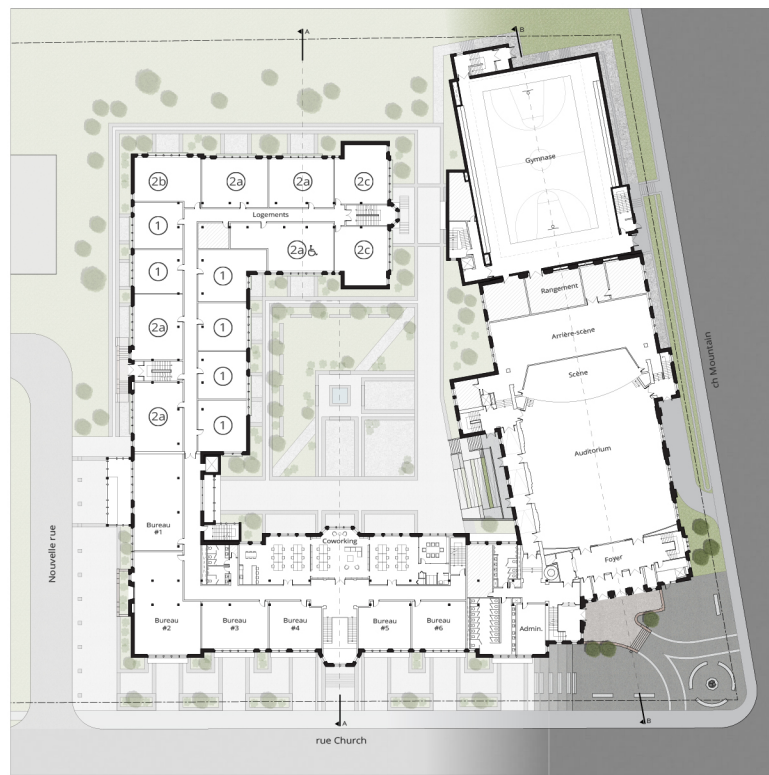
Niveau 2



Niveau 3



Rez-de-chaussée
1:300

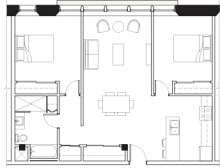


Niveau 1

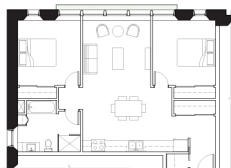
Types d'appartements



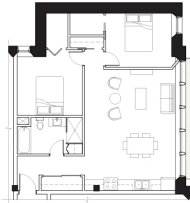
① 1 chambre
1:100



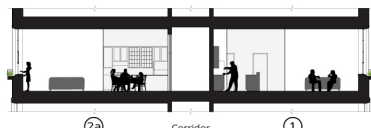
②a 2 chambres
1:100



②b 2 chambres
1:100



②c 2 chambres
1:100



Coupe d'appartements
1:100



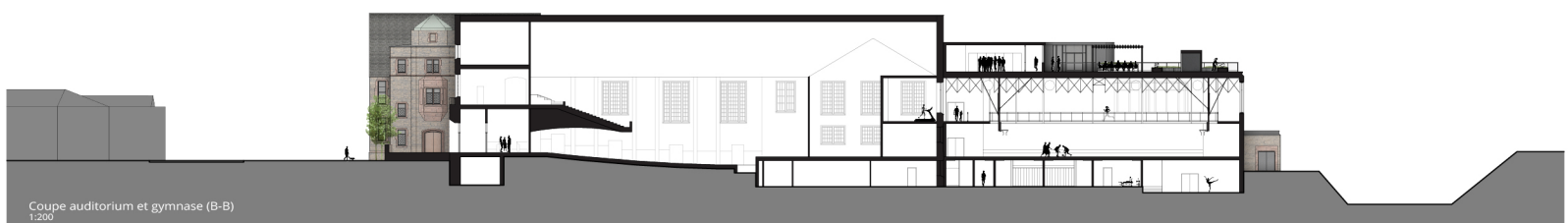
Gymnase



Toit communautaire



Élévation chemin Mountain
1:200



Coupe auditorium et gymnase (B-B)
1:200

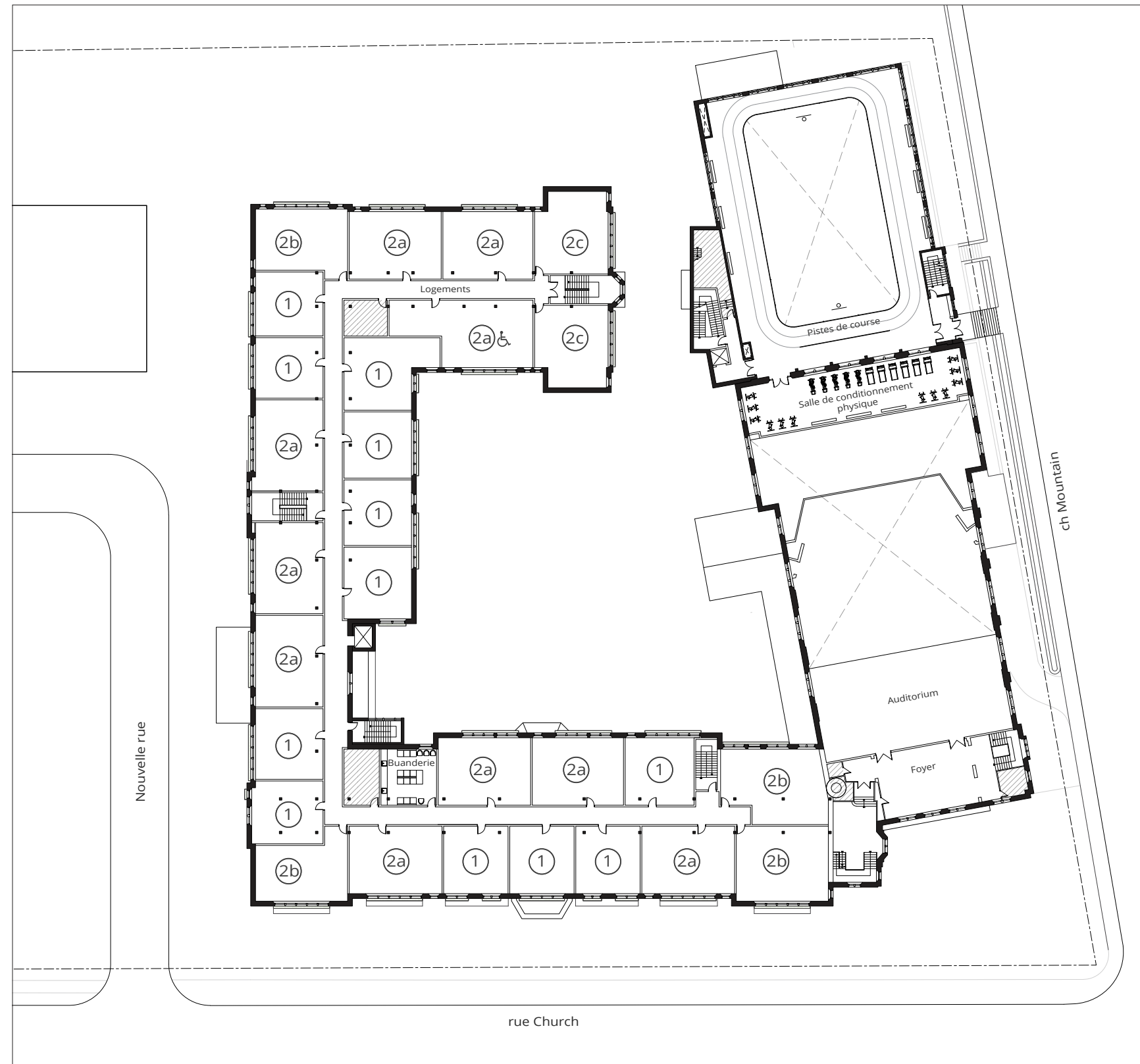
Annexe II : Plans d'étages



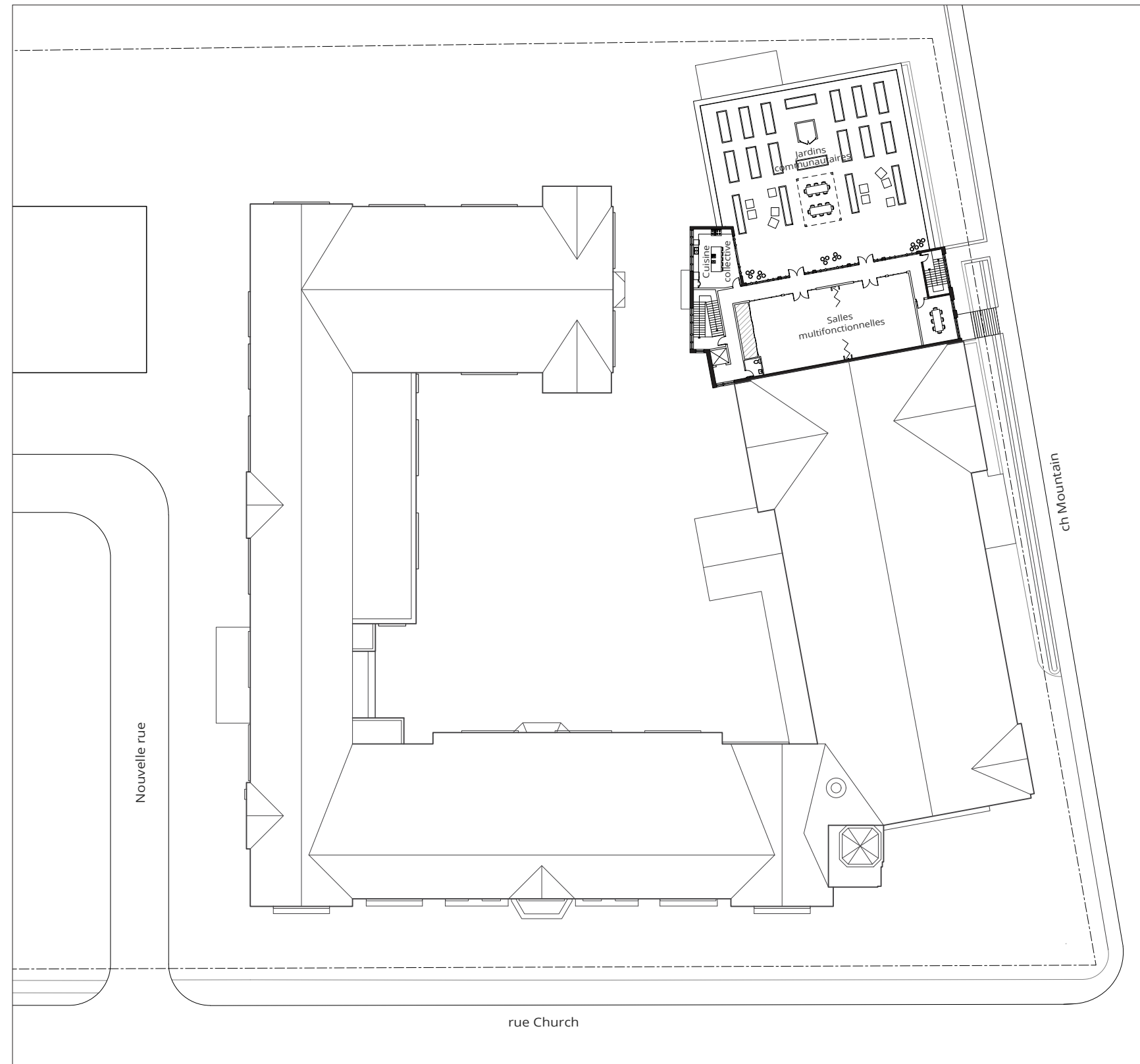
○ Rez-de-chaussée



← Niveau 1



← Niveau 2



← Niveau 3